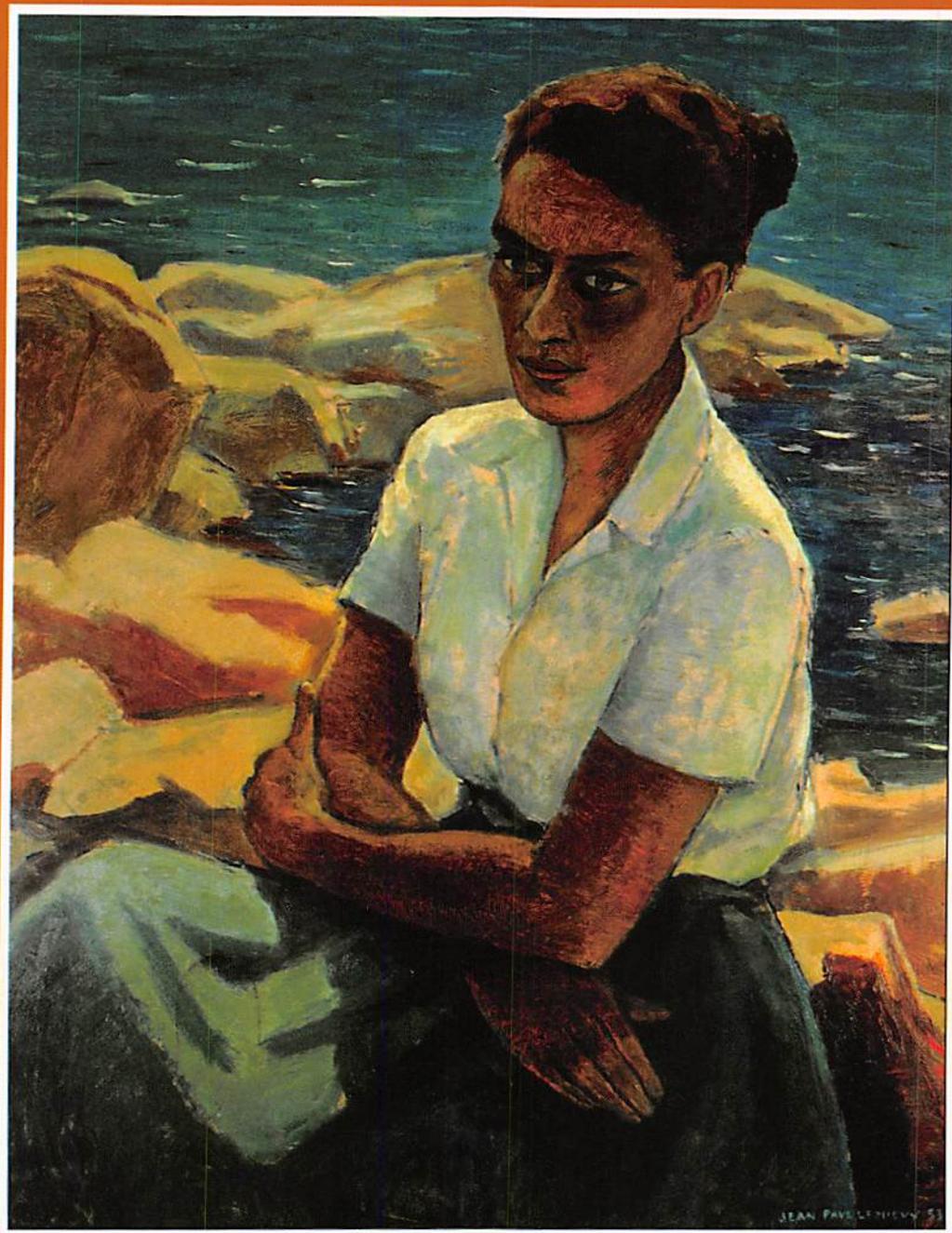


REVUE D'HISTOIRE

D E C H A R L E V O I X

Numéro 26

Décembre 1997



Jean-Paul Lemieux et ses amis

~

Le Docteur Édouard Boudreau, médecin du 19e siècle

~

Laure Conan

LE CENTRE D'EXPOSITION DE BAIE-SAINT-PAUL

JEAN-PAUL LEMIEUX

“Une île”

Jusqu'au 30 janvier 1998



Julie et l'univers. 1965

**LES AMIS DE LEMIEUX
EN CHARLEVOIX
&
LE MONDE DE MADAME PEPPER**
Kathleen Daly et George D. Pepper

Jusqu'au 15 avril 1998



K. Daly. 1965

**15e ANNIVERSAIRE
UN REGARD sur
les 15 ans du Symposium.**

Du 15 février au 15 avril 1998

Revue d'histoire de Charlevoix

Décembre 1997, numéro 26.
\$7.50 l'exemplaire

Comité de rédaction
Martin Brassard
Serge Gauthier

**Conseil d'administration de
la Société d'histoire de Charlevoix**
Serge Gauthier (président)
Alain Anctil-Tremblay (vice-président)
Martin Brassard (secrétaire)
Chantale Gravel
Doris Larouche
Claire Parent

Collaborateurs pour ce numéro
Roland Desmeules
Serge Gauthier
Raymond Laberge
Mark Lessard-Dempsey

Page couverture:
"Portrait de Gabrielle Roy"
de Jean-Paul Lemieux
Collection Institut Canadien de Québec

Adresse:
124, Saint-Jean-Baptiste
C.P. 1438
Baie-Saint-Paul, Qc
G0A 1B0
Téléphone: (418) 435-6864
Télécopieur: (418) 435-0253

La Société d'histoire de Charlevoix
est membre de la Fédération des
Sociétés d'histoire du Québec.

Abonnement:
\$20 par année. Cet abonnement permet
de devenir membre de la Société
d'histoire de Charlevoix.

Nous remercions spécialement Claire
Parent pour son implication dans la
vente d'espaces publicitaires dans notre
revue.

Impression:
La Revue d'histoire de Charlevoix est
mise en page, montée et imprimée par:
Imprimerie de Charlevoix Inc.
de La Malbaie. Port de retour garanti
Envoi de publication
Enregistrement no. 0728039

Dépôt légal 4e trimestre 1997
ISSN 0829-2183

*P*résentation

Le numéro 26 de la Revue d'histoire de Charlevoix se veut un hommage à des personnalités importantes. Il s'agit ici de reconnaître l'apport de quelques personnages de notre histoire régionale.

D'abord, le peintre Jean Paul Lemieux. Son oeuvre créatrice s'inscrit dans la trame de notre histoire. Nous voulons tout simplement en rendre compte sous le signe du respect et de l'émerveillement.

Puis, un personnage plus anonyme: le Docteur Édouard Boudreau. Ce médecin d'une autre époque revit pour nous grâce aux recherches de Mark Lessard-Dempsey, un de ces descendants.

Il est aussi question de l'auteure Laure Conan (Félicité Angers) dont Roland Desmeules nous rappelle le souvenir. Un autre texte raconte les amours difficiles de Laure Conan avec Pierre-Alexis Tremblay qui fut autrefois député de Charlevoix.

Par la suite, un texte sur la navigation d'hiver sur le fleuve rédigé par Raymond Laberge nous permet de rendre hommage aux nombreux marins qui depuis tant de générations longent la si impressionnante côte charlevoisienne. Pour l'occasion, nous reproduisons des photos du quai de Pointe-au-Pic qui fait actuellement l'objet de rénovations. Une chronique du livre complète notre parution.

Nous voulons remercier les commanditaires qui nous permettent de vous offrir la présente revue. Sans leur appui, notre Revue d'histoire de Charlevoix ne pourrait poursuivre son existence.

Finalement, il faut admirer le magnifique portrait de Gabrielle Roy réalisé par Jean Paul Lemieux à Baie-des-Rochers en 1953 et qui est reproduit en page couverture. Cette rencontre émouvante de deux personnalités de notre histoire culturelle se devait de paraître à une place d'honneur dans notre revue dont le mandat reste encore et toujours de rendre compte des hauts faits du passé charlevoisien.

SERGE GAUTHIER
Président de la Société d'histoire de Charlevoix

Sommaire

Présentation	1
Jean-Paul Lemieux, ses amis, son île et la région de Charlevoix	2
Le Docteur Édouard Boudreau, médecin philanthrope du 19e siècle	4
Laure Conan, ma grand-tante	19
Navigation sur le fleuve en hiver	22
Photos du quai de Pointe-au-Pic	24
Chronique du livre	27

Jean-Paul Lemieux, ses amis, son île et la région de Charlevoix: quelques traces

Par Serge Gauthier*

Le peintre peut recréer le monde. Dans sa tête. Sur sa toile. Il laisse des traces. Il s'accorde le temps d'observer. Il veut partager les secrets de son rêve intérieur. Ainsi était Jean-Paul Lemieux, peintre insulaire, amoureux de Charlevoix, fidèle à ses amis, à ses projets, figure à la fois immense et fragile dont le trait si ténu ne s'efface pourtant pas de notre mémoire collective.

Comment l'évoquer. Sans trahir. Sans redire. Tout simplement en suivant ses traces. Juste en parcourant un peu avec lui le pays de Charlevoix. Comme il l'a fait jadis avec sa famille, avec son épouse, avec ses amis. En un temps qui n'existe plus vraiment. Celui où beaucoup d'artistes et d'intellectuels canadiens-français venaient en Charlevoix puiser une source, une tradition....maintenant un peu estompée. Ici comme ailleurs. Sur ce continent agité. Trop affairé. Le peintre Lemieux reste d'abord et avant tout un témoin.

Traces intimes: premiers regards sur Charlevoix

Dès sa jeunesse, le peintre Lemieux fréquente Charlevoix. Dans les années 1920, il séjourne avec sa mère aux Éboulements-en-Bas, aujourd'hui Saint-Joseph-de-la-Rive. Déjà impressionné par le paysage, il en retient des images. Il va faire de cette région un point d'ancrage de sa vie, de son oeuvre.

Que remarque-t-il à prime abord? Sans aucun doute un paysage impressionnant, le fleuve, les montagnes, cet alliage étonnant qui inspire déjà l'artiste. Il découvre aussi



Devant la croix de fer forgé à l'île aux Coudres:(de gauche à droite) Marcel Carbotte, Madeleine Bergeron, Jean-Paul Lemieux (à genoux), Madeleine Desrosiers, Madeleine Chassé (aussi à genoux) et Gabrielle Roy.

un milieu de vie. Presque préservé. Quasi inchangé. Des villages accrochés à flanc de montagne, modestes d'apparence et pourtant tellement enracinés que le déferlement du modernisme tarde à y parvenir.

C'est le temps de la découverte. D'une première prise de conscience. Charlevoix devient un lieu de prédilection pour Jean-Paul Lemieux. Il y passe de nombreux étés, puis y achète une maison. Sur l'île aux Coudres. Au milieu du Saint-Laurent. Son refuge.

Traces mouvantes: Saint-Urbain, Port-au-Persil

Jean-Paul Lemieux apprend à connaître

Charlevoix. Intimement. Dès le début de sa carrière, il produit des paysages inspirés par la région. Avec le temps, cette fréquentation de Charlevoix l'influence autrement. Les lieux, les amitiés, la découverte du patrimoine local l'amènent à une réflexion plus approfondie. Son oeuvre ne conserve alors que l'essentiel, que les fondements significatifs de la culture traditionnelle des gens du pays.

Avec passion, le peintre Lemieux s'intéresse à l'héritage culturel qui survit dans Charlevoix. Particulièrement, à l'artisanat local, à l'art populaire. Il se fait collectionneur. Sans doute guidé par son ami Jean Palardy, célèbre spécialiste des meubles anciens du Canada français, chez qui il séjourne à Saint-Urbain notamment de 1932 à 1935. Il est probablement aussi inspiré par des artistes charlevoisiens, comme Simone-Mary



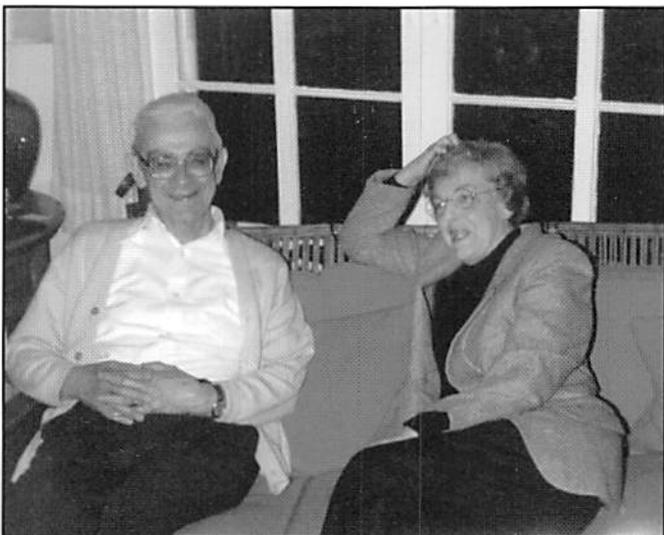
(de gauche à droite): Jean-Paul Lemieux, Madeleine Desrosiers, Gabrielle Roy, Marcel Carbotte et Madeleine Chassé (à l'avant).

Bouchard de Baie-Saint-Paul dont le talent l'impressionne grandement.

Le regard du peintre est rétrospectif: il cherche à préserver un patrimoine menacé. Il constate, comme tant d'autres, en ce début du 20^e siècle, la fin d'une société paysanne, peut-être d'une trace essentielle de l'héritage ancien des Français d'Amérique. Comme Palardy, comme le folkloriste Marius Barbeau, il tente de sauvegarder quelques éléments de la culture matérielle de Charlevoix.

Ainsi, avec le temps, le peintre Lemieux s'attache encore davantage à la région. Accompagné de son épouse Madeleine Desrosiers, à partir de 1938, il séjourne durant de nombreux étés à la petite auberge des soeurs Bouchard à Port-au-Persil. Le lieu est charmant; l'accueil plus que sympathique. L'artiste parcourt la région. Il côtoie des amis, notamment les peintres Louise Gadbois et Philip Surrey et toujours Jean Palardy et Jori Smith, de même que la sculptrice Sylvie Daoust. À l'été 1953, il fait plus ample connaissance avec l'auteure Gabrielle Roy qui réside comme lui à l'auberge de Port-au-Persil. En toute amitié, il en profite pour exécuter un portrait fort touchant de cette écrivaine.

Durant toute cette période, des années 1930 aux années 1950, la trace du peintre est mouvante. Il n'a pas encore de résidence fixe dans la



L'île aux Coudres en 1986: Jean-Paul Lemieux et Madeleine Bergeron.



À l'île aux Coudres en 1986: Jean-Paul Lemieux et son épouse Madeleine Desrosiers.

région. Alors qu'il poursuit sa démarche de conservation du patrimoine, sa réputation artistique grandit. L'histoire le rattrape bientôt: désormais son oeuvre de création s'inscrit dans l'héritage collectif.

Traces éternelles: le domaine de l'île aux Coudres

L'île aux Coudres. Tel un lieu de résistance. Jean-Paul Lemieux y installe son domaine à partir de 1958. Il y préserve plusieurs meubles et objets recueillis au fil de ses séjours dans Charlevoix.

Rapidement, une amitié véritable le lie à la population de l'île. Le peintre se rend au bureau de poste, au

magasin général, il discute simplement avec la population locale. Il s'amuse des expressions savoureuses des insulaires, comme ce jour où se faisant livrer une sculpture d'un artiste, il reçoit un téléphone d'un employé du quai lui disant que "sa scrap est arrivée...".

Ainsi, le terrain de la résidence d'été de Jean-Paul Lemieux est parsemé

d'oeuvres d'art. Elles y surgissent librement, tout comme les belles fleurs sauvages de son épouse Madeleine. Il y a aussi la croix de fer forgé, datant du régime français, précieusement conservée, au même titre que tant d'autres pièces sauvegardées de la grande tourmente du modernisme.

Le regard du peintre ne retient plus qu'une trace épurée. Nettoyée de toutes scories. Son domaine se recouvre progressivement de grands arbres qui, formant une voûte, l'enferment et le protègent. Il n'est pas amer. Il conserve un sens de l'humour inaltérable.

Et pourtant, le Charlevoix qu'il a jadis connu a bien changé. Notamment, une grande partie du mobilier domestique ancien que Lemieux et son ami Palardy admirait tant a été acheté par des collectionneurs venus d'ailleurs.

Puis, le peintre entre définitivement dans l'histoire. Son rêve intérieur a pris forme dans une oeuvre unique, fortement caractérisée. L'artiste laisse des traces éternelles. Il a constaté le grand naufrage d'un certain héritage traditionnel, mais plutôt que de déplorer simplement cet échec apparent, il s'est investi dans un projet créateur qui lui survit, qui tiendra bon face aux trop grands bonds en avant de l'histoire.

Jean-Paul Lemieux reste lié à Charlevoix. Car, si son oeuvre porte bien plus loin que la région, l'on peut affirmer qu'elle y a une source, une racine. Elle y laisse des traces pour toujours.

*Historien et ethnologue. Président de la Société d'histoire de Charlevoix. Ce texte a pu être rédigé grâce à la collaboration de madame Madeleine Bergeron, de Québec.

Le Docteur Édouard Boudreau, médecin philanthrope du 19^e siècle

Par Mark Lessard-Dempsey*

Dans cet article, l'auteur¹ trace le portrait de son arrière-arrière-grand-père, le docteur Édouard Boudreau, médecin à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul de 1841 à 1873. Homme d'époque en perpétuel mouvement, il se fait connaître comme médecin, chirurgien, philanthrope, colonisateur, administrateur du Collège des médecins du Québec, coroner, politicien, juge de paix, propriétaire foncier et industriel. Il est aussi connu sous le nom d'Édouard-Zéphirin Boudreau.

ENFANCE ET ÉTUDES

Fils d'Édouard Boudreau, navigateur et pilote, et d'Angèle Derome, le docteur Boudreau est né le 8 novembre 1817 dans la paroisse Notre-Dame de Montréal. De 1829 à 1832, il fait des études classiques au Petit Séminaire de Montréal, situé sur la rue Saint-Paul à l'ouest de la rue McGill, sous la direction des Sulpiciens. Le 14 juin 1832, sa mère décède lors de l'épidémie de choléra qui sévissait à Montréal. C'est peut-être à la suite de ce triste événement qu'il décide de devenir médecin et que son père déménage avec ses enfants Édouard, Adéline et Zéphyrin au faubourg Saint-Louis de Trois-Rivières. Par conséquent, le jeune Édouard poursuit son cours classique au Collège-Séminaire de Nicolet où il fait de brillantes études comme en témoigne son palmarès. Le séminariste reçoit les premiers prix de versions latine et anglaise et d'allocution anglaise à la fin de l'année scolaire 1834. L'année suivante, au mois d'août, le rhétoricien remporte le prix d'allocution, les prix de version et thème anglais et le deuxième prix de version lors de la cérémonie des remises des prix présidée par Monseigneur Joseph Signay, évêque de Québec.² Le 12 janvier 1836, il quitte le collège nicolétain pour commencer des études en médecine sous la direction du docteur Christopher

Carter, membre d'une famille de médecins réputés de Trois-Rivières.

Le 13 janvier 1836, le docteur Carter le prend comme clerc pour cinq années afin de lui enseigner la médecine et



Le docteur Édouard Boudreau

reçoit annuellement £6 d'Édouard Boudreau, père, et £25 six mois après l'admission de son clerc à la pratique de la médecine de la part de ce dernier et de son père. Le clerc ou l'apothicaire doit apprendre de son mieux, servir et obéir son professeur et a probablement suivi ses cours de médecine à la résidence de son professeur, une ancienne demeure du chevalier Boucher de Niverville rue Bonaventure.

Le 6 juillet 1840, à l'Hôtel-Dieu de Québec, Édouard Boudreau passe avec succès l'examen d'admission à la pratique de la médecine du Bureau des examinateurs de Québec, composé des docteurs Jean Blanchet, Antoine-Gas-

pard Couillard, Charles-Jacques Frémont, William Marsden, Joseph Morrin, Jean-Zéphirin Nault, Joseph Painchaud et Étienne-Pascal Taché.³ Le 15 juillet, il reçoit du gouverneur général du Canada, lord Sydenham, une licence pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'Art obstétrique dans le Bas-Canada. Il est à noter que son confrère le docteur Jean-Étienne Landry, médecin de Québec et membre fondateur de la Faculté de médecine de l'Université Laval, est aussi admis à la pratique de la médecine la même journée.

MÉDECIN À LA MALBAIE

Le docteur Boudreau exerce d'abord sa profession dans les paroisses de Sainte-Anne-de-la-Pérade, Saint-Roch-des-Aulnaies, Saint-Jean-Port-Joli et Cap-Saint-Ignace. Puis, il s'établit définitivement dans Charlevoix premièrement à La Malbaie de 1841 à 1846 et ensuite à Baie-Saint-Paul de 1846 à 1873.

Établi à La Malbaie, le docteur Boudreau acquiert le 6 mai 1842 un emplacement situé dans la paroisse de Saint-Étienne ayant appartenu à David Asselin, cultivateur, et à son épouse

1 L'auteur remercie de leur précieuse collaboration les personnes suivantes : le docteur Augustin Roy, médecin de Montréal et ex-président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec aujourd'hui le Collège des médecins du Québec, Madame Hélène Landry, bibliothécaire du Collège des médecins du Québec, Madame Marie Pelletier, archiviste des Archives du Séminaire de Nicolet, Monsieur Laurent Tailleux, prêtre, directeur des Archives du Séminaire de Québec, Madame Céline Lamy, du Service greffe et archives de la Ville de Trois-Rivières, et Monsieur Denis Plante du Service des archives de l'Université de Montréal.

2 Archives du Séminaire de Nicolet, Palmarès, FO85/B16

3 Archives du Séminaire de Québec, Université 18, 6 juillet 1840, p. 123.

4 Les noms de ces patriotes apparaissent dans le livre d'Aegidius Fauteux, *Patriotes de 1837-1838*, Montréal, Éditions des Dix, 1950, p. 76-78.

Marguerite Dassylva-Portugais. C'est peut-être sur ce terrain que Jean Gagnon, menuisier de La Malbaie, lui construit pour £106 une maison pièces sur pièces de vingt-huit pieds sur quarante pieds, avec cheminée de pierre, quatorze fenêtres, quatre lucarnes, deux portes à l'extérieur et sept portes à l'intérieur.

Médecin de campagne, le docteur Boudreau fait des accouchements, soigne les hommes, les femmes et les enfants, agit comme dentiste, pharmacien et vétérinaire. Avant la création du poste de coroner du district de Saguenay, il donne aux juges de paix du district son avis de médecin légiste lors d'enquêtes sur des morts accidentelles et suspectes.

Comité de la Délivrance de La Malbaie

Après les Rébellions de 1837-1838, cinquante-huit patriotes sont jugés et déportés en Australie le 26 septembre 1839 à bord du paquebot *British America* à Montréal et transbordés le lendemain sur le voilier *Buffalo*. Ils arrivent en terre d'exil le 24 février 1840 mais débarquent seulement le 11 mars 1840. Durant la déportation en Australie, deux patriotes décèdent et un s'y établit.⁴

Dès 1844, les exilés obtiennent leur amnistie du Bureau colonial à Londres. Par contre, ils doivent assumer les frais de voyages pour revenir au Bas-Canada. Pour défrayer ces frais via Liverpool et New York, l'Association de la Délivrance est organisée en décembre 1843. Pour assurer son succès, l'association demande aux notables de chaque ville et de chaque paroisse du Bas-Canada de convoquer des assemblées de citoyens pour former des Comités de la Délivrance.

En effet, le 7 janvier 1844, le Comité de la Délivrance de la Malbaie est formé lors d'une assemblée sous la présidence du curé Louis-Alexis Bourret et le docteur Boudreau agit comme secrétaire. Les membres du Comité sont Jean Bouchard, le docteur Boudreau, Joseph Brassard, Bernard Brisson, Louis Dallaire, Thomas Dufour, Louis Gagnon, François Girard, Benjamin, Hippolyte et Joseph Lapointe, François Maltais, Thomas Savard, Thomas Simard, Abraham Tremblay, Louis Tremblay-Picoté et

Philippe Warren. Des collecteurs de souscriptions sont nommés parmi les membres du comité pour ramasser dans la paroisse des sommes modiques de 15, 20 ou 30 sous par tête.

Le 9 janvier 1844, le curé de La Malbaie transmet au libraire Édouard-Raymond Fabre, trésorier-général de l'Association de la Délivrance, à Montréal, une collecte de £27 15d qui excède de beaucoup quelques unes des riches campagnes du district de Montréal. Malgré son isolement, la paroisse de La Malbaie est réputée pour la générosité de ses habitants envers la cause publique.

L'Association de la Délivrance ramasse plus de £2000 pour défrayer les frais de voyage des patriotes qui reviennent au Bas-Canada entre décembre 1844 et 1848.

Société Saint-Laurent

Au mois de mai 1844, le docteur Boudreau, des anciens actionnaires principaux et leurs associés de la Société des Vingt et un, une société de colonisation au Saguenay qui existait entre 1838 et 1842, et des paroissiens de La Malbaie et de Sainte-Agnès, se réunissent dans la salle publique de La Malbaie pour la création de la Société Saint-Laurent

tant pour former des Etablissements à l'agriculture, dans certaines parties du territoire dans le comté de Saguenay, tant le long du Fleuve St Laurent, ses rivières tributaires, la Rivière du Saguenay, qu'autres lieux et places dans le dit comté; que pour faire le commerce du Bois, ériger des moulins à scies ou autres, faire et établir des chantiers, vaisseaux et toutes autres choses qui peuvent en dépendent généralement quelconques...Il sera établi un moulin à scie et chantier dans la Rivière au Sault au Cochon, et un dans la Rivière des Baies de Laval.

Les sociétaires élisent Alexis Tremblay-Picoté, marchand de La Malbaie, au poste d'agent-général de la société, et le docteur Boudreau, Jacob et Magloire Gagnon, André Harvey, Louis Larouche, Ignace Murray, Abraham et Louis Tremblay, Louis Tremblay-Picoté et Basile Villeneuve membres du comité de régie de la société lequel est responsable du choix des endroits où

seront érigés les moulins à scie.

Le 31 juillet 1844, le comité de régie se réunit de nouveau dans la salle publique de La Malbaie, Louis Tremblay-Picoté agit comme président et le docteur Boudreau comme secrétaire, pour dissoudre unanimement la Société Saint-Laurent à la suite du rapport d'une commission de membres de la société nommés par l'agent-général, pour explorer le long du Fleuve St Laurent, ses rivières tributaires et la Rivière du Saguenay, dans le comté de Saguenay, en date du 8 juin 1844. Le comité de régie trouve que les avantages qu'ils espéraient trouver de Pinière et d'agriculture, ne sont aucunement capables de remplir les vues et projets en contemplation de la dite société.

MÉDECIN À BAIE-SAINT-PAUL

Au début de 1846, le docteur Boudreau quitte La Malbaie pour le village de Baie-Saint-Paul où il se distingue comme médecin philanthrope à cause de ses efforts pour l'ouverture du Saguenay—Lac-Saint-Jean à la colonisation et sa participation dans l'abolition du Régime seigneurial dans le Bas-Canada. De plus, il est un des administrateurs du Collège des médecins du Québec, coroner du district de Saguenay, maire de la municipalité de paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul de Baie-Saint-Paul, candidat indépendant dans le comté de Charlevoix aux élections générales de 1857-1858, propriétaire foncier et industriel.

Exploration minière

Peu après son établissement à Baie-Saint-Paul, le docteur Boudreau explore, au cours de l'été 1847, une mine de fer située dans la vallée de Baie-Saint-Paul. À l'automne, il séjourne à Québec et apporte des échantillons de minerai de fer provenant d'une masse énorme de roches ferrugineuses qui se rencontrent à une petite distance du fleuve Saint-Laurent, sur les deux côtés de la rivière du Gouffre, et des morceaux de houille ou charbon de terre provenant d'une

5 La Société des défricheurs de Baie-Saint-Paul est aussi connue sous différentes appellations comme l'Association des défricheurs de Baie-Saint-Paul, la Société de colonisation de Baie-Saint-Paul et la Société de colonisation du canton de Signay.

couche présumée devoir exister près de la mine. Le docteur Olivier Giroux, chimiste- droguiste de la Pharmacie canadienne sise au 24 rue Saint-Jean, analyse une petite quantité du minerai de fer et y trouve cinquante parties sur cent de métal. Si l'on n'a pas trouvé le charbon en grande quantité, il ne faut pas compter sur la découverte d'une mine car ce minerai se rencontre en portions isolées presque partout. Il est jugé que les lieux devront être explorés par un spécialiste en minéralogie. Pour financer son projet d'exploitation minière, le docteur Boudreau frappe à la porte de plusieurs capitalistes, mais la crainte d'engouffrer des capitaux fait échouer son projet.

Société des défricheurs de Baie-Saint-Paul⁵

Au milieu du XIX^e siècle, le clergé catholique et la bourgeoisie locale s'unissent pour freiner l'immigration des québécois catholiques du Québec par l'ouverture de la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean à la colonisation. En effet, de 1847 à 1849, des sociétés de colonisation appelées des sociétés de défricheurs sont fondées pour ouvrir la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean à la colonisation. La création de nouveaux établissements de colonisation est considérée comme le seul moyen de faire disparaître avantageusement la crise actuelle, cette gêne universelle qui paralyse l'industrie, l'esprit d'entreprise et toutes les transactions commerciales, enfin la seule vraie base de prospérité pour le pays.

D'abord, la Société de défricheurs et de cultivateurs du Saguenay qui deviendra la Société des défricheurs de la Rivière-au-Sable est formée en 1847 à La Malbaie avec la mission de coloniser le canton de Jonquière. L'année suivante, la Société de Saint-Ambroise est créée sous la direction du curé François Boucher, de Saint-

Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, pour coloniser le canton de Caron (Mésy). En 1849, le curé Nicolas-de-Tolentin Hébert, de Saint-Pascal de Kamouraska, dirige l'Association des comtés de L'Islet et de Kamouraska afin de coloniser les cantons de LaBarre et de Métabetchouan.

En faisant cette recherche sur le docteur Boudreau, il a été possible de découvrir l'existence et certaines activités de la Société des défricheurs de Baie-Saint-Paul. Cette société est constituée pour cinq années en 1848 et compte plus de cent quinze associés et est administrée par un comité de régie dont le docteur Boudreau est président. Celle-ci possède un fonds acquis par le revenu de la vente d'actions évaluées à £12 10s (environ \$50). Les actionnaires paient 10s en entrant et la balance de £1 10s en huit versements égaux. Les travaux de la société se font



Le caveau de la Famille Boudreau au cimetière de Baie-Saint-Paul.

en commun et les terres appartiennent à la société durant son existence. Après quoi, les lots étant également avancés mais non d'égale valeur, sont tirés au sort afin de satisfaire tous les intéressés et la société est par la suite dissoute. En date du 29 septembre 1848, la société a dépensé £100 pour les travaux de défrichement de certaines terres à la Belle-Rivière des lots améliorés de quatre arpents de front sur trente de profondeur.

Le 4 octobre 1848, la société obtient en vertu d'un arrêté ministériel le canton de Signay (Kent) situé au sud-est du lac Saint-Jean dans la Péninsule

de Chicoutimi qui inclut le nord de la Belle-Rivière. Elle assume les frais d'arpentage du canton, prohibe la coupe de bois pour exportation et ne s'ingère pas dans le canton accordé à la Société de Saint-Ambroise.

Durant ce même mois, le docteur Boudreau adresse une lettre au Bureau des Terres de la Couronne (Bureau des Terres) mentionnant l'état des travaux commencés au Lac-Saint-Jean, le choix de Jules Tremblay comme arpenteur du canton de Signay et les appréhensions des gens de Baie-Saint-Paul concernant la nouvelle ligne de démarcation entre les cantons de Mésy et de Signay. Le médecin philanthrope craint que la Société des défricheurs de Baie-Saint-Paul soit dépouillée du seul pouvoir d'eau situé à une distance d'environ une heure et demie de l'embouchure de la Belle-Rivière.

Entre temps, le 7 octobre 1848, Jules Tremblay reçoit du Bureau des Terres des instructions d'arpentage du canton de Signay. Du 9 au 15 mars 1849, il prépare son travail d'arpentage avant de quitter Baie-Saint-Paul pour la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean. Le 23 juin, il interrompt son travail alors que ses provisions déposées au chemin Kénogami sont volées. Le 2 août, il reprend sa tâche mais l'arrête le 18

octobre parce que plusieurs hommes de son équipage deviennent malades. L'année suivante, au mois de mai, il continue son travail mais le suspend quand son navire échoue sur la batture aux Alouettes, à l'entrée du Saguenay, ce qui occasionne la perte des provisions et le naufrage de l'équipage sur l'Îlet-aux-Monts. Au mois d'août, il retourne au Lac-Saint-Jean pour compléter sa tâche. L'arpenteur signe son rapport le 21 janvier 1851 à Baie-Saint-Paul et reçoit du Bureau des Terres un salaire de £730 1s 10d. Le retard dans l'arpentage du canton de Signay est une des raisons pour laquelle la Société des défricheurs de Baie-

Saint-Paul n'a pu établir que quelques familles sur la rive droite de la Belle-Rivière.

Pendant ce temps, en mars 1850, le curé Hébert demande au Bureau des Terres de lui accorder l'emplacement de la chute de la rivière des Aulnaies pour y bâtir un moulin et deux cents lots de terre dans le canton de Signay. Peu après, le Bureau des Terres ordonne à l'arpenteur Duncan Stephen Ballantyne, ami du curé Hébert, de rectifier la ligne est de démarcation entre les cantons de LaBarre et de Signay de manière à ce que la chute de la rivière des Aulnaies soit incluse dans le canton de LaBarre. Quant à la deuxième demande, le Bureau des Terres refuse d'octroyer les terres défrichées par la Société des défricheurs de Baie-Saint-Paul.

Le 22 septembre 1852, les actionnaires des terres dans le canton de Signay dissolvent la Société des défricheurs de Baie-Saint-Paul et concluent que le docteur Boudreau a administré les affaires de l'association à leur satisfaction parce qu'il a rendu compte des sommes d'argent, effets et billets qu'il a reçus des actionnaires et du Bureau des Terres, et a payé à chaque actionnaire cinq piastres d'Espagne pour chaque action possédée et les frais d'arpentage du canton de Signay remboursés par le Bureau des Terres. Voici une liste des actionnaires de la Société des défricheurs de Baie-Saint-Paul au moment de sa dissolution :

le curé Marc Chauvin, le docteur Boudreau, les notaires Téléphore Fortin, Charles-Pierre et Charles-Louis-Napoléon Huot, les marchands André Cimon, Adolphe Gagnon et Hippolyte Simard, Jean-Baptiste et Pierre Auclair, Éloi, Joseph, Michel et Sauveur Boily, Étienne Boivin, Célestin, Magloire et Médéric Bouchard, Désiré Côté, fils de Bénoni, John Dorey, Henri et Thomas Duperré, Ferdinand Fafard, Jacques et Lucien Filion, Charles Fortin, Ephrem Gagnon, Abraham et Jean Gauthier, Eusèbe Gauthier, fils de Jean, Louis Gauthier, représentant Euchariste Perron, Euloge Girard, Léandre et Denis Gobeil, Louis Grinon, Amant Guérin-Saint-Hilaire, Eucher Guillemette, Hector et Charles Huot, Emmanuel

Laforest, Frédéric Larouche, Damase et Édouard Perron, fils de Bénoni, Benjamin, Joseph et Martin Martineau, Simon Rhéaume, Charles Samson, Jacques Simard, Maxime Simard, représentant feu Roger Boily, Damase, Jules, Marcel, Jean-Baptiste et Vildebou Tremblay, Augustin Vandal et John Venneur.

Abolition du Régime seigneurial dans le Bas-Canada

Au milieu du XIX^e siècle, l'abolition du Régime seigneurial dans le Bas-Canada est mise sur la place publique et devient *une des questions les plus graves qui puissent attirer l'attention du public et du législateur*. Mais, si l'abolition du Régime seigneurial doit être décrétée, elle ne peut l'être et ne le sera qu'à la condition d'une juste indemnité de la part du censitaire envers son seigneur, et à des conditions et des termes de paiement qui seront également justes et équitables pour l'un comme pour l'autre.

En 1848, le docteur Boudreau rencontre Louis-Hippolyte La Fontaine, chef du ministère La Fontaine-Baldwin lors d'un voyage de consultation à Montréal et lui affirme que le Régime seigneurial est *lourd dans sa conception, unique et écrasant dans son exécution; il mérite d'être épuré jusqu'à parfaite extinction, plus de vie pour lui, car c'est un vampire que nous désirons voir expirer bientôt*.

Quelques années plus tard, le 16 octobre 1853, le docteur Boudreau prononce une allocution devant une assemblée des francs-tenanciers de Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain à Baie-Saint-Paul. Il parle avec patriotisme en faveur des résolutions concernant les mesures préliminaires adoptées par le comité central du district de Montréal, l'importance des chambres législatives dans l'abolition des droits seigneuriaux, le mode de commutation, la compensation du censitaire, le travail de la commission nommée pour établir et faire une échelle de commutation ou le cadastre de chaque seigneurie, les réserves et privilèges des seigneurs sur des richesses naturelles (bois, métaux, mines, pouvoirs d'eau, rivières et ruisseaux), la banalité et les privilèges honorifiques. Après son allocution, il est nommé délégué à la prochaine réunion du comité central du district de Québec (Convention anti-

seigneuriale du district de Québec), le 21 décembre 1853.

Pendant cette convention tenue à l'Hôtel-de-Ville de Québec, le docteur Boudreau, de Baie-Saint-Paul, le docteur Louis-Didier Harvey, de La Malbaie, les docteurs Dussault et Rousseau, Joseph Légaré, P.-G. Huot, Téléphore Fournier, J.-B. Pruneau, Joseph Laurin, Paul Fréchette, John Gleason, Philippe Jolicoeur, Joseph Hamel, père, Joseph Larose, J.-B. Fréchette, fils, T.C. Lee, Gabriel Valin, tous de Québec, J.-E. Thibaudeau et F.-X. Marcotte, de Cap-Santé, John Childs, de Deschambault, Joseph Fafard, de L'Islet-sur-Mer, Alexis Godbout, de Saint-Anselme, Augustin Ruel, de Berthier-sur-Mer, J.-N. Chassé, de Sainte-Marie de Beauce, et F.-A. Bélanger, de Saint-Joseph de Beauce, sont nommés membres du Comité permanent pour promouvoir l'objet de l'organisation de cette Convention et de prendre toutes les informations nécessaires pour baser un plan de rachat des droits seigneuriaux, pourvu qu'il soit facultatif de la part du censitaire et obligatoire de la part du seigneur.

Le 10 janvier 1854, le docteur Boudreau comme membre du Comité permanent préside une assemblée publique des francs-tenanciers de Baie-Saint-Paul, les Éboulements, Saint-Urbain et Petite-Rivière-Saint-François et prononce une allocution sur la convention du 21 décembre 1853 dont voici le compte rendu écrit par le secrétaire d'assemblée, Léandre Gobeil:

Le président Boudreau entra dans des détails minutieux sur ce qui avait pu l'engager à convoquer une assemblée publique, disant, entre autres choses, que c'était pour prendre en considération les travaux de la Convention anti-seigneuriale tenue à Québec le 21 décembre dernier, et pour aviser aux moyens les plus efficaces pour lui venir en aide et pour promouvoir les intérêts matériels et sociaux des censitaires. Il félicita l'assemblée sur sa respectabilité et sur le choix des personnes qui la composaient, sur le zèle et l'émulation que déployait l'élite de la société du comté de Saguenay en faveur de la solution de la grande question à l'ordre du

jour; après quoi il feuilleta l'histoire de la tenure, en en parcourant tous les âges depuis son berceau jusqu'à son âge de décrépitude, dans le vieux monde; revenant ensuite à l'époque de son implantation sur le sol du Canada, il fit ressortir l'idée et l'intention des rois de France de n'établir au Canada que des institutions d'une bénigne influence sur l'esprit d'une nouvelle colonie et nullement capables de la démoraliser et de l'opprimer, et que la tenure n'était regardée que comme un mode un moyen de faciliter la colonisation; et que l'état de gêne industrielle et de démoralisation qui a pesé sur le Bas-Canada depuis si longtemps n'avait pour raison que l'étroitesse des vues dans les grandes choses, la convoitise et l'esprit d'accaparement des concessionnaires royaux, appuyés de l'apathie du gouvernement d'alors et de l'organisation des tribunaux de justice qui avaient pour interprètes des hommes intéressés et cupides. Il parla des efforts héroïques que fit la nation, à diverses époques solennelles, pour se défaire de la tenure, et que ses efforts furent toujours paralysés par une des branches de la législature de ce pays; que tant que ce corps ferait partie de la législation coloniale, nous aurions des déboires à compter; qu'il fallait lui faire subir de notables changements et le faire renaître sous une forme presque neuve avec de nouveaux attributs. Il commenta longuement les travaux de la Convention de Québec et il fit voir comme quoi les idées de la Convention devaient être adoptées comme seules applicables aux districts inférieurs du Bas-Canada et capables de réunir les suffrages de nos chambres, en ce qu'elles sont basées sur le droit et sur l'équité. Il termina en recommandant de l'harmonie et de l'entente dans l'agitation d'une question grosse d'intérêts opposés et capables de soulever une interminable litigation entre le fort et le faible, entre l'opprimeur et l'opprimé; en appuyant son raisonnement sur la diversité des projets soumis, commentés et adoptés par diverses Conventions, et sur la

divergence des opinions privés, fondée sur la multiplicité des situations diverses et tout opposées d'un grand nombre de localités seigneuriales, nécessitant une loi de localité et nullement générale. Que le district de Montréal avait plus droit de se plaindre des exactions des seigneurs que les districts de Québec, des Trois-Rivières et de Kamouraska, suivant les vues du président, et nous fit voir qu'une loi de commutation devrait être localisée et nullement générale. Son plan, déroule avec art, nous parut être très judicieux et conforme aux idées d'une législation juste et honnête.

Le 23 novembre 1854, le Régime seigneurial est aboli dans le Bas-Canada en vertu de l'adoption de l'Acte pour l'abolition des droits et devoirs féodaux dans la Bas-Canada qui précise que le censitaire doit payer des rentes constituées à perpétuité s'il ne peut pas rembourser la rente seigneuriale au seigneur. En 1935, le Gouvernement du Québec met fin au paiement des rentes constituées en rachetant des rentes seigneuriales par le Syndicat national du rachat des rentes seigneuriales.

Le 17 avril 1857, le Conseil législatif entend une pétition du docteur Boudreau et de paroissiens de Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Petite-Rivière-Saint-François et l'Île-aux-Coudres qui demandent d'être exemptés du paiement de l'indemnité due aux seigneurs en vertu de la loi seigneuriale de 1854 en compensation de la perte de leur droit de banalité. Puis, les conseillers législatifs Marc-Pascal de Sales Laterrière et Louis Panet demandent que leur requête soit imprimée en anglais et en français pour l'usage du Conseil législatif.

Administrateur du Collège des médecins du Québec

Le 20 juillet 1847, le Collège des médecins et chirurgiens du Québec est incorporé sous le nom du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada à la suite de la promulgation de l'Acte pour incorporer les membres de la profession médicale dans le Bas-Canada, et régler l'étude et la pratique de la médecine et de la chirurgie en icelui (10 et 11 Victoria, chapitre 27).

Les membres du Collège des médecins sont les 180 médecins, y compris le docteur Boudreau, qui ont signé une pétition adressée au gouvernement demandant la réglementation de l'étude et la pratique de la médecine dans le Bas-Canada.

Le Bureau provincial de médecine (Bureau médical du Québec), formé de gouverneurs ou administrateurs, administre le Collège des médecins et admet les candidats à l'étude et à la pratique de la médecine et de l'éducation de la médecine dans la province. Les journaux de cette époque et les procès-verbaux des réunions du Bureau médical du Québec conservés au Collège des médecins du Québec, à Montréal, témoignent des activités du Collège des médecins.⁶

Le 13 juillet 1853, la corporation médicale tient sa deuxième triennale au Palais de Justice de Trois-Rivières en présence d'un grand nombre de médecins de campagne. Le docteur Boudreau est élu par ses pairs au poste de gouverneur pour le district de Québec pour un mandat de trois années après avoir été proposé par le docteur Jean-Étienne Landry. Le nouveau gouverneur reçoit un diplôme reconnaissant ses talents de médecin et ses mérites envers la profession médicale signé par les docteurs François-Cornelius-Thomas Arnoldi, fils du docteur Daniel Arnoldi, Pierre-Martial Bardy, Jean Blanchet, Andrew Fernando Holmes et Joseph Morrin. Puis, les médecins dînent à l'Hôtel Keenan. Le docteur Boudreau est réélu gouverneur aux triennales du Collège des médecins entre 1856 et 1871.

Le 11 octobre 1859, le docteur Charles-Jacques Frémont, médecin de Québec, préside la quatrième triennale du Collège des médecins à Melbourne, dans les Cantons de l'Est. Le docteur Boudreau seconde la motion du docteur Robillard en ces termes :

Les membres du Collège résidents de la campagne et formant un comité chargé de rédiger un «Tarif médical» pour leur usage exclusif, soumettent ce tarif à l'assemblée

⁶ Archives du Collège des médecins du Québec. Procès-verbaux des réunions des assemblées du Bureau des gouverneurs du Collège des médecins et chirurgiens du Bas-Canada, 1853-1873.

qui l'approuve et ordonne sur motion du docteur Robillard secondé par le docteur Boudreau, au secrétaire d'en faire imprimer 500 copies et d'en distribuer une à chaque membre de la profession.

L'année suivante, le docteur Boudreau est parmi les gouverneurs qui décident à une grande majorité que les candidats qui se présentent aujourd'hui et qui n'ont pas suivi un cours de botanique pourront néanmoins subir leur examen.

Le 12 mai 1863, durant une assemblée de gouverneurs, tenue dans la bâtisse de l'imprimeur Becket à Montréal, le docteur Boudreau seconde la motion proposant la nécessité de réviser les Règles et Régulations du Bureau médical avant de publier de nouvelles copies. Quelques mois plus tard, en octobre, le docteur Marsden lit une lettre adressée aux gouverneurs par le photographe Jules-Isaïe Livernois dans laquelle il leur demande la permission de les photographier dans les jardins adjoignant le Petit Séminaire de Québec. Mise à un vote, le docteur Boudreau seconde la motion d'adoption.

L'année suivante, le 11 octobre 1864, le docteur Boudreau seconde la motion de la nomination de l'élection du docteur Lavoie pour remplacer le docteur Tiburce Charest, gouverneur du district de Québec.

Le 10 octobre 1865, à l'Université Laval à Québec, le docteur Boudreau propose la nomination du docteur Marsden comme délégué du Collège des médecins au Congrès de l'Association médicale américaine du 12 mai 1866, à Baltimore, au Maine. Le 12 octobre 1869, à l'Université Laval

à Québec, les gouverneurs discutent de l'étude préliminaire de la médecine au Québec. Puis, ils dînent au Club Stadacona.

De plus, le docteur Boudreau participe aux réunions semi-annuelles du Bureau médical du 12 octobre 1858 à Québec, 13 mai 1862 au Mechanic's Institute à Montréal, 14 et 15 octobre 1862 à l'Université Laval à Québec, 14 mai 1872 à la Faculté de médecine de l'Université Victoria à Montréal, et 13 mai 1873 au Musée d'histoire naturelle. Voici quelques noms de gouverneurs du Bureau médical de 1853 à 1873 :

Hilarion Blanchet, Alfred Jackson, Hector Peltier, Edmund Robillard, Olivier Robitaille, Robert Henry Russell, William E. Scott, James Arthur Sewell, Olivier Tessier, Eugène-H. Trudel et Anthony von Iffland, de Québec, Elzéar Landry, de Bécancour, John J. Jones, de La Pérade, F.-Zéphirin Tassé, de Saint-Laurent, Rémi Weilbrenner, de Boucherville, Francis Drummond Gilbert, de Hatley, Edward Dea Worthington, de Sherbrooke, John B. Gibson, de Dunham, Georges Badeaux, Édouard Chevrefils et George A. Fenwick, de Trois-Rivières, Ludger Têtu, de Rivière-Ouelle, Charles-Thimothé Dubé, de Trois-Pistoles, Joseph Marmette, de Montmagny, Alexis-Thomas Michaud et Henri Miville-Dechène, de Kamouraska, Jean-Philippe Rottot, de Montréal.

Coroner du district de Saguenay

Le 14 mai 1859, le docteur Boudreau est nommé au poste de coroner du district du Saguenay par le gouverneur général du Canada, sir Edmund Head, et devient ainsi le premier coroner de la région et un des premiers médecins à assumer les tâches de coroner dans le Bas-Canada. Le 6 mai 1865, il est

nommé de nouveau à ce poste sous la recommandation de Hector L. Langevin, solliciteur général du Bas-Canada. Il occupe ces fonctions jusqu'à sa mort en 1873.

Le coroner Boudreau parcourt la grande région du Saguenay entre Petite-Rivière-Saint-François et Cap-Trinité et assermente un jury formé la majorité du temps d'onze personnes. De toutes ses enquêtes, le meurtre de Jean-Baptiste Ouellet, pêcheur de Rivière-Ouelle, par Eugène Poitras, menuisier de L'Anse-Saint-Jean, est celle qui est la plus documentée.⁷ Voici quelques faits concernant ce malheureux cas.

Au printemps 1867, Jean-Baptiste Ouellet se rend à Gaspé par affaires. L'automne suivant, les parents de ce dernier commencent à faire des réquisitions quand leur fils ne revient pas chez lui et apprennent qu'il a été vu pour la dernière fois à l'Anse-à-Jean en compagnie d'Eugène Poitras.

Au mois de juin 1868, Germain Gagnon trouve un cadavre aux Îles-de-Mai et se rend immédiatement à Moisie pour informer le commandant Têtu qui se rend sur les lieux pour enquêter. À la suite de cette investigation, François Poitras, de Métis, est arrêté pour le meurtre de Ouellet mais on s'aperçoit en peu de temps qu'il ne s'agit pas du bon Poitras. Par conséquent, Eugène Poitras est arrêté et incarcéré à la prison du district de Saguenay à La Malbaie. Peu après, il est libéré à la suite d'une irrégularité dans la procédure judiciaire faite à Rimouski.

Le 27 juillet 1868, le coroner reçoit une lettre du Gouvernement du Canada lui enjoignant d'aller tenir une enquête aux Îles-de-Mai sur les restes humains présumés être ceux de Ouellet. Il enquête à Cailles-Rouges où il assermente les jurés Louis et Ovide Boily, David Boivin, Léandre Brassard, Pierre Brière, Philéas Filion, Lamant Guérin, Charles Ouellet, Xavier Parent, Thomas Riverin et Théodule Savard, et ordonne à son assistant le docteur Joseph-Alexandre Hamel, médecin de Québec, de se rendre aux Îles-de-Mai



Angéline Touché
(Mme Édouard Boudreau)

Collection: Mark Lessard-Dempsey

⁷ Procès de Eugène Poitras convaincu du meurtre de J.-B. Ouellet, Imprimerie de l'Événement, 1869; «Les causes célèbres : Le mystère des Îles-de-Mai», *La Patrie*, 2 juin 1922; Éloi-Cerard Talbot, «Une pendaison à La Malbaie», *Inventory des contrats de mariages au greffe de Charlevoix, La Malbaie, Société historique du Saguenay*, 1943, p. 257-261.

pour y exhumer le corps présumé de Ouellet et de le transporter au lieu de l'enquête. Durant l'enquête, le jury déclare unanimement que des accusations criminelles doivent être portées contre Eugène Poitras et le coroner consigne dans son rapport la phrase *hath killed feloniously, wilfully and of malice Ouellet and buried the body at the place called Îlets de Mai* (avons tué criminellement, volontairement et avec malice Ouellet et enterré le corps à l'endroit appelé Îlets-de-Mai). Puis, le coroner et le geôlier Thomas Chaperon signent le mandat d'arrestation de Poitras.

En juin 1869, le juge David Roy préside une session criminelle de la Cour du Banc de la Reine à La Malbaie pendant laquelle les docteurs Boudreau et Hamel témoignent comme médecins-légistes pour le procureur de la Couronne, C.-H.-H. Cimon. Le 25 juin, les jurés Toussaint Bergeron, Octave Bouchard, Norbert Coulombe, Alexis Desbiens, Étienne Desgagné, Prudent Duchêne, Damas et Onésime Dufour, Ambroise et Jean Gauthier, François Imbeau et Vital Mailloux, trouvent l'accusé coupable du meurtre de Ouellet et le juge le condamne à la pendaison. Avant son exécution, il tente en vain d'obtenir sa clémence du gouverneur général du Canada, lord Lisgar.

Le 20 septembre 1869, à huit heures du matin, Eugène Poitras monte sur l'échafaud construit devant le Palais de Justice de La Malbaie. Le curé Bureau, de Sainte-Agnès, lui demande de confesser son innocence ou sa culpabilité. Il hésite un peu mais admet sa culpabilité du meurtre de Ouellet et d'autres crimes antérieurs qui étaient restés ignorés et est pendu vers les 11 heures du matin par un exécutif professionnel de Montréal devant une foule de gens venus des paroisses avoisinantes.

Naufrages des barques Margaret et Zétus

Quelques mois avant cette exécution, le coroner Boudreau se trouve en juillet 1869 à Îlets-Caribou pour enquêter sur les restes mortels de William Allan, William Goreman et seize hommes inconnus, tous noyés accidentellement à la suite du naufrage des barques Margaret et Zétus.

Maire de la municipalité de paroisse de Saint-Paul et Saint-Pierre de Baie-Saint-Paul

Comme d'autres médecins de son époque, le docteur Boudreau s'intéresse à la politique. En 1857, il succède à Adolphe Gagnon à la mairie de la municipalité de paroisse de Saint-Pierre et Saint-Paul de Baie-Saint-Paul, il conserve ce poste jusqu'en 1860. Malheureusement, la majorité de la documentation concernant ses activités à la mairie a été détruite lors d'une inondation au début du XX^e siècle.

Candidat indépendant aux élections générales de 1857-1858

En plus d'être maire, il est candidat indépendant aux élections générales de 1857-1858 dans le comté de Charlevoix contre les notaires Cléophe Cimon, Léon-Charles Clément et Téléphore Fortin. D'après le docteur Boudreau

La lutte dans le Comté de Charlevoix va se trouver entre quatre candidats. J'espère sortir vainqueur de la mêlée. Vous verrez que votre doctrine de fusion a porté fruit chez nous. La division dans les paroisses semble s'éteindre complètement — il n'y a que les intérêts opposés de paroisses qui se jettent dans la lice.

Dans son adresse électorale *Aux libres et indépendants électeurs du comté de Charlevoix*, il révèle sa position sur des problèmes sociaux et économiques de la société québécoise d'antan.

MESSIEURS,

La dissolution du Parlement Provincial vous met en face de nouvelles élections générales; vous avez donc à faire choix d'un mandataire pour siéger dans l'Assemblée Législative.

Les partis, pour jeter un voile sur le passé, se rangent d'un commun accord sous la même bannière et le peuple pressent qu'il a une mission d'ordre, de paix et d'amour à accomplir en adoptant les mêmes dogmes et les mêmes principes, sans lesquels tout ce qui rend une nation forte, grande et prospère serait une chimère. Fusion donc! et qu'elle soit durable.

Sollicité par un grand nombre d'entre vous de me porter candidat à la prochaine élection de ce comté, j'ai cru ne pas devoir décliner l'honneur que vous me faites et je sollicite avec confiance vos suffrages : vos désirs réitérés de m'élire me sont un commandement, et je compte sur votre ferme appui.

Si vous m'élisez, je conserverai ma position indépendante, n'accordant mon appui à la présente administration que dans les mesures qui auront pour fin l'ordre, le progrès et la prospérité du pays, et je lui serai hostile dans celles qui ne seront point populaires.

Ami sincère du progrès et de la réforme, je prêterai toute mon attention sur le mauvais état de nos finances, en luttant contre l'agiotage et le gaspillage des deniers publics, en signalant un meilleur mode ou système d'économie financière pour rétablir l'équilibre dans l'état déplorable où se trouve le crédit provincial et en refusant tout octroi nouveau qui pourrait être demandé par le Grand-Tronc — voie ferrée plus ruineuse à la province que profitable.

Le commerce, l'agriculture et l'industrie recevront mon attention plus ferme appui — ils sont le nerf et le levier le plus puissant de notre prospérité nationale.

Dans les écoles communes, je demanderai incessamment et toujours que l'enseignement soit séparé, car les deux éléments protestants et catholiques romains ne peuvent rester unis longtemps quand les intérêts religieux s'entrechoquent.

J'appuierai toute mesure demandant à la Législature un octroi pour venir en aide aux censitaires et aux industriels qui ont bâti des moulins à farine, dont l'indemnité a été accordée aux seigneurs pour leurs droits de banalité. La Législature usant de ses prérogatives pourrait bien faire un effort — par sacrifices — en s'indignant du scandale public que la race supérieure se plaît à afficher chaque fois qu'elle fait sa part du lion dans les agents de la province.

Les lois municipales devront subir de nombreuses modifications pour être mises en rapport avec nos besoins et nos usages — je supporterai toute mesure populaire qui sera jugée acceptable.

Les causes de l'immigration canadienne à l'étranger recevront ma plus sérieuse attention et je déploierai tous mes efforts pour fixer l'attention de la jeune génération qui manque d'air, d'espace et de pain, vers nos pêcheries du golfe : là est un vaste champ à exploiter et qui nous vaudrait les trésors de la Californie — quelques mois d'absence suffiraient pour tirer des eaux du St. Laurent une abondance d'aliments qui ramènerait la gaieté et le bonheur au sein de familles qui ne languissent et ne dépérissent que trop sous l'action de la misère et de la faim, pendant les longs mois de l'hiver.

Je chercherai les causes qui ont pu faire choir le bel établissement de l'école nautique à Québec. Je me déclare l'ami du chemin de fer de la rive nord, et je serai heureux de soutenir toutes mesures dans ce sens. Je serai pour le siège permanent du gouvernement à Québec avec toutes les améliorations qui tendront à faire de la métropole canadienne une ville importante, riche, prospère et belle. Voilà pour mes vues en général. Il me reste, Messieurs, à vous déclarer que je serai le ferme appui et l'avocat dévoué de toutes nos améliorations locales : de l'encouragement de notre agriculture; nos sociétés d'agriculture; bill de judicature; chemins pour promouvoir la colonisation; développement de nos ressources locales et naturelles; finalement, je serai pour toutes améliorations que vous me signalerez et je supporterai indistinctement tous vos intérêts en me servant de mon motto : Justice égale, droits égaux.

En terminant Messieurs, je vous déclare que je suivrai, autant que possible, le sentier que la majorité de mes électeurs me tracera dans mes votes et selon la dictée de ma conscience, enfin je serai le fidèle soutien de notre nationalité, de notre langue, de nos usages, de nos lois et de notre religion; jamais, non jamais, je ne fléchirai sous le poids de ma mission lorsque l'honneur et le devoir me commanderont, tel que vous m'avez toujours trouvé dans mes relations privées.

Selon les résultats des élections, le notaire Cimon est élu député et le



Marie-Louise, fille du docteur Boudreau.

docteur Boudreau s'est retiré de la course électorale avant le jour du scrutin.

Propriétaire foncier et industriel

En consultant des greffes de notaires de Charlevoix, il a été constaté que le docteur Boudreau est très actif comme propriétaire foncier et industriel. En effet, en avril 1846, le docteur Boudreau, résident de La Malbaie, acquiert pour £200 quatre terrains de John Kane, notaire et agent des Terres de la Couronne, et de son épouse Marie-Louise Cimon. La première terre est située dans la seigneurie de Beaupré et les trois autres dans la seigneurie de Rivière-du-Gouffre.

Le 29 septembre 1846, le docteur Boudreau, résident de Baie-Saint-Paul, est inscrit au Papier-terrier du fief et seigneurie de Rivière-du-Gouffre et de partie du fief des Éboulements comme concessionnaire de quatre arpents et demi de terre de front situés à Cap-à-la-Baie ou Jetée-à-Clermont.

Entre autres, il doit payer aux seigneurs du lieu, les cens et rentes de deux livres et huit sols payables le 29 septembre de chaque année au manoir seigneurial. De plus, le censitaire doit tenir ou faire tenir feu et lieu sur la terre, défricher et mettre en valeur la terre, porter les grains recueillis sur la terre au moulin seigneurial, moudre au moulin banal de la seigneurie ou les faire moudre ailleurs.

Construction de la résidence du docteur Boudreau en 1858

Le docteur Boudreau se fait bâtir une nouvelle résidence au village de Baie-Saint-Paul et confie les travaux de construction à Charles Voyer, menuisier, par acte notarié qui décrit minutieusement les aspects extérieur et intérieur de la maison à bâtir. Au mois d'avril 1858, le docteur Boudreau engage pour £25 Louis Paquet, maçon de Baie-Saint-Paul, pour la maçonnerie d'une maison de quarante-huit à cinquante pieds de front sur trente-six à trente-huit pieds de profondeur de neuf à dix pieds de hauteur avec un nombre de fenêtres convenable, deux cheminées et un four en brique livrable dans le courant du printemps prochain.

Dès le 5 août 1858, Charles Voyer et son fils Thomas travaillent pendant six mois à la construction de la nouvelle maison du docteur Boudreau qui leur paie respectivement 5s pour chaque journée d'ouvrage et 2s pour chaque journée d'ouvrage. Le 20 novembre, les travaux de rendu, lattage et crépissage sont confiés à Charles Lépine, plâtrier, qui reçoit 7½d par chaque verge en superficie et quant aux corniches elles seront exécutées de même en plâtre à raison de 9d le pied courant sur une hauteur variant de douze à vingt-deux pouces. Au dénombrement de Baie-Saint-Paul de 1861, le docteur Boudreau demeure dans une maison de deux étages en pierre et en bois.

Le 3 août 1863, le docteur Boudreau acquiert un terrain situé près du Chemin du Roi à Baie-Saint-Paul, de Léandre Gobeil, cultivateur, et de son épouse Adèle Chaperon, de Baie-Saint-Paul, pour y construire une fonderie. Malheureusement, cet établissement

Collection: Mark Lessard-Dempsey

industriel est détruit par le feu avant le 8 novembre 1863.

L'année suivante, le docteur Boudreau loue, pour six années et pour £65 payables annuellement sans intérêt, à François Valcourt, mécanicien et fondeur de la paroisse de Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, *un engin en fonte, chaudière, fournaise, accessoires, circonstances et dépendances; avec en outre un sauffet (fanneur), axes en fonte et poulies en fonte en dépendant aussi le moulin à noir, toutes les pochés et manches à broche en fonte et en fer, tous les modèles et patrons, le sable à mouler et boîtes...*

Le 12 janvier 1870, le docteur Boudreau est le nouveau propriétaire d'un moulin à farine de deux paires de moulages en pierre situé sur une petite rivière en la concession de Côte-Saint-Joseph, dans la paroisse de Baie-Saint-Paul, sur la seigneurie de Beaupré.

Au recensement de Baie-Saint-Paul de 1871, le docteur Boudreau possède deux moulins à farine et un moulin à scie qui ont respectivement un capital fixe de 1,700, 2,000 et 60 piastres, une capital flottant de 40, 40 et 12 piastres, une durée d'opération de 12, 12 et 1 mois par année, 1, 1 et 2 employés, une force motrice provenant de l'eau, des gages annuels de 90, 190 et 30 piastres, une matière brute annuelle de 5,600 minots de grain, 11,200 minots de grain et 1,000 billots valant respectivement 3,260, 8,960 et 300 piastres, une production annuelle de 1,866 minots de farine, 3,733 minots de farine et 40,000 planches de bois de construction ayant chacune une valeur de 5,720, 9,466 et 400 piastres.

Le 5 octobre 1871, le docteur Boudreau cède à Hippolyte Tremblay un moulin à farine à deux paires de moulages érigé dans le quatrième rang du canton de Settrington.

AUTRES ACTIVITÉS

Le docteur Boudreau participe à la mise en place de l'administration de la justice dans le district de Saguenay en signant deux requêtes adressées au gouverneurs généraux du Canada soit à La Malbaie en février 1845 et à Baie-Saint-Paul le 8 août 1856 pour l'établissement de cours des commissaires de la paix à La Malbaie

et à Baie-Saint-Paul.

En mai 1850, Joseph Cauchon, député de Montmorency, reçoit une pétition du docteur Boudreau demandant au gouvernement de l'aide financière afin de compléter la route entre La Baie des Ha! Ha! et Saint-Urbain et nommer des commissaires pour tracer sa ligne.

Société Lacombe et Compagnie

En avril 1854, le docteur Boudreau, Joseph Lacombe, cultivateur de Sainte-Croix de Lotbinière, et François-Xavier Renaud, maître charpentier et constructeur de vaisseaux de Baie-Saint-Paul, s'associent et forment la Société Lacombe et Compagnie pour la construction à frais communs d'un ou de plusieurs vaisseaux de mer. Le docteur Boudreau administre le fonds de la société dans lequel il verse £600, Joseph Lacombe £300 et François-Xavier Renaud £100. Le 3 octobre suivant, la société est dissoute à l'amiable par les trois sociétaires.

Construction de l'église de Baie-Saint-Paul

Le 23 septembre 1857, les francs-tenanciers de Baie-Saint-Paul, y compris le docteur Boudreau, demandent à Monseigneur Charles-François Baillargeon, évêque de Tloa et administrateur du diocèse de Québec, en vertu de l'ordonnance 2 Victoria, chapitre 29, la permission de renouveler la couverture de l'église de Baie-Saint-Paul, de construire un nouveau presbytère et de tenir une assemblée pour l'élection de syndics pour diriger les travaux de construction des bâtisses.

Après une réponse favorable du diocèse de Québec, le curé Charles Trudelle préside une assemblée des francs-tenanciers de Baie-Saint-Paul en novembre 1857. Le docteur Boudreau, Thomas Coulombe, cultivateur, Joseph Duchêne-Lapierre, bourgeois, Téléspore Fortin, notaire, Thomas Potvin et Hippolyte Simard, cultivateur, sont élus syndics pour diriger les travaux de construction du nouveau presbytère, d'un hangar et d'une étable. Le 25 mai 1858, les syndics octroient les travaux de la toiture de l'église de Baie-Saint-Paul à François Boulet, maître charpentier et menuisier de Notre-Dame-de-Bonsecours, et Boniface Verreau, menuisier de Baie-Saint-Paul. Le mois suivant, le contrat

de construction du presbytère est donné par les syndics au dit François Boulet, et à Charles Voyer, maître charpentier et menuisier de Notre-Dame-de-Bonsecours.

Le 10 janvier 1859, le docteur Boudreau est procureur spécial des autres syndics nommés pour la construction de bâtiments pour la paroisse de Baie-Saint-Paul dans une cause devant la Cour de circuit à La Malbaie où Pierre Danais est demandeur et François Boulet défendeur.

Deux années plus tard, le 30 juillet 1861, il réclame au nom de Sieur et Dame Joseph Simard, de Saint-Hilarion, deux lots de terre de Charles Chouinard, cultivateur de Saint-Hilarion. En janvier 1864, Yves Tremblay, cultivateur d'Iberville, comté de Chicoutimi, lui donne le droit de *vendre, de céder, de transporter et de garantir en son nom de tous troubles, dons, douaires, dettes hypothèques, évictions, aliénations, substitutions et autres empêchements généralement quelconques ... une terre située dans la paroisse de Saint-Hilaire.*

En juin 1866, le docteur Boudreau est parmi les 500 paroissiens de Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain, Petite-Rivière-Saint-François, l'Île-aux-Coudres, les Éboulements, Saint-Irénée, La Malbaie, Sainte-Agnès et Saint-Fidèle qui demandent au Conseil législatif de l'aide pour la construction d'un débarcadère à Baie-Saint-Paul, Petite-Rivière-Saint-François et Saint-Irénée, et une subvention pour une ligne hebdomadaire de bateaux à vapeur de Québec jusqu'au Saguenay durant la saison de navigation.

En 1868, le curé Joseph-Nérée Gingras, de Baie-Saint-Paul, propose au Secrétaire provincial la nomination du docteur Boudreau comme membre du Conseil législatif.

Sa famille

Après quelques années dans la région de Charlevoix, le docteur Boudreau décide de se marier et de fonder une famille. En effet, le 9 janvier 1844, il épouse en premières noces en l'église de Baie-Saint-Paul, Adélaïde-Zoé Cimon (Adèle-Zoé Simon), fille d'André Cimon, marchand, et de Thérèse Rodrigue, de Baie-Saint-Paul.

Le curé Marc Chauvin donne la bénédiction nuptiale au couple en présence du père de l'épouse, de François-Xavier et Cléophe Cimon, frère et cousin de l'épouse, Thomas Cimon et Charles Duberger, amis de l'époux, et Georges Tremblay. Par son mariage, le docteur Boudreau s'allie à une des plus importantes familles de Charlevoix et devient le beau-frère de Marie-Louise Cimon, épouse du notaire John Kane, précédemment mentionnés.

Georges-Édouard-Napoléon, n. 10, b. 11 décembre 1845 à La Malbaie, d. 19, i. 22 mai 1848



Corinne Boudreau (Mme Georges Tanguay)

en l'église de Baie-Saint-Paul.

Parfait-Joseph-André, n. 3, b. 4 janvier 1846 à Baie-Saint-Paul, d. 2, i. 5 mai 1846 en la chapelle Sainte-Famille de l'église de Baie-Saint-Paul.

Fille anonyme, n.d. 21, i. 23 mai 1847 au cimetière de Baie-Saint-Paul.

Marie-Héloïse-Amélie (Amélie), n.b. 29 décembre 1853 à Baie-Saint-Paul, d. 20, i. 22 décembre 1866 en l'église de Baie-Saint-Paul.

Adélaïde-Zoé Cimon est décédée le 2 juin 1856 à l'âge de 30 ans et un mois à Baie-Saint-Paul et est inhumée en l'église de Baie-Saint-Paul trois journées plus tard.

L'année suivante, le 25 août 1857, le docteur Boudreau épouse en deuxième noces à Baie-Saint-Paul, Julie Danais, fille de Pierre Danais, marchand, et de Félicité Dessaint-Saint-Pierre, de Baie-Saint-Paul. Le curé Thomas Beaulieu célèbre leur mariage en présence du père de l'épouse, d'Hippolyte Simard et Joseph Cimon, beaux-frères de l'époux par son premier mariage, Thomas Cimon et autres. De cette deuxième alliance sont nés deux enfants décédés en bas âge :

Marie-Julie-Zoé, n.b. 17 août 1858 à Baie-Saint-Paul, d. 23, i. 25 septembre 1858 en la chapelle Sainte-Famille de l'église de Baie-Saint-Paul.

Jules-Pierre-Édouard-Elzéar, n. 17, b. 18 décembre 1859 à Baie-Saint-Paul, d. 11, i. 13 mars 1860 au cimetière de Baie-Saint-Paul.

Devenue malade après la naissance de son dernier enfant, Julie Danais s'éteint le 8 juin 1860 à l'âge de 26 ans et cinq mois à Baie-Saint-Paul. Deux journées plus tard, ses funérailles et sa sépulture ont lieu en l'église de Baie-Saint-Paul.

Selon notre histoire familiale, le docteur Boudreau assiste à une célébration religieuse en l'église de Saint-Roch de Québec pendant laquelle il entend chanter Angéline Touchet. Émerveillé par sa belle voix, il demande au curé Zéphirin Charest, un ancien confrère de classe du Collège-Séminaire de Nicolet, de la lui présenter. Par la suite, ils se fiancent et se marient. Le 24 octobre 1864, le vicaire Joseph Catellier, de Saint-Roch de Québec, célèbre leur mariage en présence du père de l'époux, d'Adéline Boudreau,

épouse de André Mailloux, soeur de l'époux, Charles Touchet et Sophie Donaldson, parents de l'épouse, Marie-Sophie Touchet et son époux Joseph-Victor Burn, soeur et beau-frère de l'épouse, Louis et Georges-Onésime Touchet, frères de l'épouse, et de Damis Paul, ami de l'époux. De cette alliance sont nés quatre enfants dont les deux filles aînées assurent leur progéniture :

Marie-Angéline-Sophie-Corinne (Corinne), n. 25, b. 27 août 1865 à Baie-Saint-Paul, m. 11 juin 1884 à Baie-Saint-Paul, Georges Tanguay, marchand, maire de Québec et député provincial de Lac-Saint-Jean, de Québec, fils de Georges Tanguay, marchand, et d'Adéline Mathieu, de Québec, d. 8, i. 12 août 1935 au cimetière Notre-Dame-de-Belmont, à Sainte-Foy.

Marie-Louise-Amélie (Marie-Louise), n.b. 23 avril 1867 à Baie-Saint-Paul, m. 23 septembre 1896 à Notre-Dame de Québec, Joseph-Edmond Dubé, pharmacien-chimiste et fondateur des pharmacies Dubé de Québec, fils de Joseph Dubé, hôtelier-restaurateur, et de Julie Lortie, de Québec, d. 8, i. 11 mai 1939 au cimetière Saint-Charles de Québec.

Marie-Alma-Angéline-Rosalie-Joséphine (Alma), n. 28, b. 29 juin 1869 à Baie-Saint-Paul, d. 28 octobre 1876 à Québec, i. 31 octobre 1876 dans le caveau de la famille Boudreau au cimetière de Baie-Saint-Paul.

Marie-Joseph-Édouard-Charles-Maurille (Édouard), n. 14, b. 15 février 1871 à Baie-Saint-Paul, d. 31 juillet, i. 2 août 1871 dans le caveau de la famille Boudreau au cimetière de Baie-Saint-Paul.

De plus, le couple est tuteur de Susan Brearton, irlandaise, fille de feu John Braerton et de feu Mary Kelly, qui épouse le 7 octobre 1867 à Baie-Saint-Paul, Georges-Onésime Touchet, charpentier menuisier de Québec, frère d'Angéline.

Son décès

Après une vie active, le docteur Boudreau décède le 17 juillet 1873 à l'âge de 55 ans dans sa maison de Baie-Saint-Paul où sa dépouille mortelle est exposée en chapelle ardente pendant trois journées. Le 21 juillet, le curé Joseph-Nérée Gingras préside ses funérailles en l'église de Baie-Saint-Paul et sa sépulture au cimetière de Baie-Saint-Paul en présence de nombreux parents et amis dont le docteur Edmond de Sales Laterrière, médecin et seigneur des Éboulements, Joseph Kane, Charles H.-A. Clément, Cléophe Clément et Téléphore Fortin, notaires, Marc Bouchard, avocat, Joseph Cimon et Jean-Baptiste-Joseph Lemonde, neveu par alliance du défunt.

Quelques journées après son décès, les journaux *Le Canadien* et *Le Courrier du Canada* publient deux avis de nécrologie différents qui se lisent comme suit :

Le Dr. Edouard-Zéphyrin Boudreau, décédé il y a quelques jours à la Baie St. Paul, laisse un vide dans le cercle de ses nombreux amis. Sa mort arrivée au moment où personne ne s'y attendait a été péniblement sentie de tous ceux qui l'ont connu. Homme d'étude et de science, ses talents ont été honorés par la belle position qu'il occupait au Bureau Médical. Aimable citoyen, ses amis ne perdront jamais son souvenir. Sa franche amitié et son intelligente gaîté resteront dans leur mémoire. Il laisse une clientèle qui lui était vivement attachée. Sa grande sensibilité le faisait s'identifier avec ses patients et leur donner ses soins avec une bonté et une attention toute paternelle. Il a occupé avec honneur la position de coroner pour le district de Saguenay pendant longtemps. On peut même dire que c'est au service de son pays, dans cette dernière position, qu'il a contracté la maladie qui vient de le conduire à la mort.

Encore une victime remarquable de la terrible mort. Le Docteur Edouard-Zéphyrin Boudreau est décédé à la Baie St. Paul le 17 de ce mois. Il souffrait depuis quelque temps de l'inflammation du tissu cellulaire de la tête, et

c'est cette maladie qui l'a conduit au tombeau, malgré la forte constitution dont il jouissait. Quiconque a voyagé sur la Côte-Nord connaissait cette maison hospitalière où s'était conservée l'urbanité traditionnelle de nos aïeux. Affabilité, caractère franc et jovial, études sérieuses et variées, M. Boudreau possédait toutes les qualités qui font du médecin de campagne, l'auxiliaire de la science, le protecteur des pauvres, l'ami universel des populations. Aussi jouissait-il d'une grande réputation et était-il partout en haute estime.

Son épouse Angéline Touchet quitte Baie-Saint-Paul avec ses trois filles Corinne, Marie-Louise et Alma pour Québec. Elle retourne vivre à Baie-Saint-Paul avec sa mère et ses deux filles Corinne et Marie-Louise vers 1878. Elle est décédée le 25 août 1887 à Baie-Saint-Paul et est inhumée le 28 août 1887 à côté de son défunt époux et de ses deux enfants cadets, Alma et Édouard, dans le caveau de la famille Boudreau au cimetière de Baie-Saint-Paul.

Son frère le docteur Zéphyrin Boudreau

Le docteur Zéphyrin Boudreau est né le 25 novembre 1826 à Montréal. Il fait ses études classiques au Collège-Séminaire de Nicolet et sa médecine à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal. Il est reçu médecin en 1850

et exerce sa profession à Saint-Polycarpe de Soulanges où il épouse le 16 novembre 1852 Charlotte McIntosh, fille de Donald McIntosh et de Charlotte Reed. Il est décédé le 15 décembre 1866 à la suite d'une bronchite aiguë à Saint-Polycarpe de Soulanges et est inhumé trois journées plus tard au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son épouse et ses trois jeunes filles Marie-Charlotte, Marie-Éva-Corinne et Marie-Hélène-Rosalie qui épouse en premières noces Michael Anthony Dempsey et en deuxièmes noces le 21 novembre 1889 en la Cathédrale Saint-Jacques de Montréal le docteur John Andrew MacDonald, médecin de Montréal, fils de William MacDonald et de Cecilia Mckinnore.

BIBLIOGRAPHIE

Pour connaître toutes les références concernant cette biographie, il serait préférable de consulter l'auteur car il est impossible de toutes les citer dans ces pages.

* Mark Lessard-Dempsey est archiviste et est aussi maître-généalogiste agréé.



LA MALBAIE

40, Boul. Kane
(Québec) G5A 1J2
Tél.: (418) 665-4416
Fax: (418) 665-4410

BAIE-SAINT-PAUL

983, Boul. Mgr-de-Laval
(Québec) G0A 1B0
Tél.: (418) 435-3496
Fax: (418) 435-3490

O bonsoins

Quelqu'un veille sur vous!



LIONEL BERGERON PHARMACIEN

177, rue Saint-Étienne, La Malbaie G5A 1T8
Tél.: (418) 665-3072 - Fax: (418) 665-2443



Paul Warren OPICIEEN

La meilleure option qui soit.

DISTRIBUTEUR DES PRODUITS

LUNETTERIE

NEW LOOK



Tél.: (418) 665-5665

260, Boul. de Comporté, C.P. 248, La Malbaie
(Québec) G5A 1T8



60^e
Clermont
 1937-1997

La Caisse populaire
 Desjardins de Clermont

Diane Néron
 directrice

149, Boul. Notre-Dame,
 Clermont, (Québec)
 Tél.: (418) 439-3982

JULIE
 ZACHARIE
 dentiste

CLINIQUE
 DENTAIRE
 Julie Zacharie

198, Boul. Notre-Dame
 Clermont G4A 1E9
 Tél.: (418) 439-3989

Clermont
Dodge Chrysler
 Charlevoix

188, BOUL. NOTRE-DAME, CLERMONT G4A 1G1
TÉL.: (418) 439-4626



AGE D'OR DES LACS INC.

Club de l'Âge-d'Or
de Saint-Aimé-des-Lacs

Hector Maltais
président



996, boul. Mgr-de-Laval
Baie-Saint-Paul, Qc
G0A 1B0

Tél.: (418) 435-5353

1-800-563-0353



PHARMACIE
JEAN-PAUL ROBIDOUX

*Depuis bientôt 25 ans
au service de
la population de Charlevoix.*

110, Boul. Notre-Dame, Clermont G4A 1G3
Tél.: (418) 439-2559

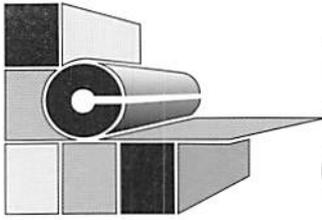


équipements GM
DE BUREAU INC.

Copieur, fax, machine à écrire
laser couleur, papeterie, imprimerie

*"Les vrais professionnels"
avec des techniciens spécialisés.*

505, rue Saint-Étienne, La Malbaie G5A 1H5
Tél.: (418) 665-6492 - Fax: (418) 665-4682



IMPRIMERIE DE CHARLEVOIX INC.



*En principe, l'expérience ne s'achète pas, elle s'acquiert au fil des ans.
Mais les clients de l'Imprimerie de Charlevoix Inc. ont le privilège de
bénéficier de 28 ans d'expérience. Depuis ce temps, de nouveaux services ce
sont greffés à l'entreprise. Des produits qui répondent aux exigences et qui
s'adaptent parfaitement aux clients avertis de la bureautique.*

Nous avons des solutions innovatrice à vous proposer.

20 employés pour servir.

*Nous sommes fiers de participer
à la production de la Revue d'Histoire de Charlevoix.*

261, rue John-Nairne, La Malbaie--Pointe-au-Pic (Québec) G5A 1S8

Tél.: (418) 665-3741 - Fax: (418) 665-6142 - Haute Côte Nord: (418) 233-3195 - Sans frais: 1-800-755-3741

RESTAURANT

e'Orchidée

Un goût et une atmosphère différents

*Spécialité de grillades,
fruits de mer et homard*

Petit salon privé

Table d'hôte

vos hôtes

Évelyn Tremblay et Roger Rioux

439, Saint-Étienne La Malbaie G5A 1T4

Tél.: (418) 665-1070



**Caisse populaire
Desjardins de
Pointe-au-Pic**

Guylain Tremblay
directeur général

Siège social
96, rue Principale, C.P. 518
Pointe-au-Pic, Charlevoix
(Québec) G0T 1M0
(418) 665-6446
Fax: (418) 665-6447



Laure Conan, ma grande tante

Par Roland Desmeules*

Laure Conan était la fille d'Élie Anfers et de Marie Perron, la quatrième de six enfants. Elle naquit en 1845. Une de ses soeurs, Marie-Madeleine, était la mère de mon père Alexandre.

Souvent, dans ma jeunesse, j'ai rencontré Laure Conan chez-elle, dans la vieille maison à toit penché située à la Rivière-Mailloux, entre Pointe-au-Pic et le village de La Malbaie. Il y avait un beau jardin de fleurs derrière la maison où elle était née et qu'elle habitait avec son frère le notaire Élie, célibataire endurci qui parlait le grec et le latin.

Ses prénoms étaient Marie, Louise, Félicité. Personne ne sait d'où lui venait le pseudonyme de Laure Conan. Je l'ai vue à maintes reprises dans l'ancienne maison de mes grands-parents à Cap-à-l'Aigle et aussi dans la demeure de mes parents où elle se retirait lorsqu'elle venait à Québec.

Son neveu préféré était mon père qui lui faisait des recherches pour ses romans historiques. Ensemble ils parlaient de littérature: Chateaubriand, Victor Hugo étaient leurs auteurs favoris.

J'ai causé avec Laure Conan; j'ai senti sa forte personnalité, son caractère bien trempé et sa grande distinction. Elle était réservée, parlait peu, son langage était toujours chatié.

Sous des dehors froids, elle était d'une grande sensibilité. Je me

souviens du chagrin profond qu'elle éprouva au décès de Sylvie, sa petite nièce qu'elle aimait depuis sa naissance. Pendant des mois, elle ne parla que de la mort de cette enfant de huit à dix ans. Sa peine était grande et seule la foi la consola de ce deuil qui marqua les dernières années de sa vie.

J'avais lu tous ses livres et je conservais surtout le souvenir de "L'oubliée" que

personnage de la famille. Tous étaient fiers de cette alliance. Nous en parlions avec respect. Lorsqu'elle était chez nous, c'est avec attention que nous écoutions ses paroles. Nous admirions sa belle diction et le choix de son vocabulaire. Chaque enfant, mes deux soeurs et mes deux frères, était heureux de lui rendre de petits services.

Nous savions qu'elle avait étudié à Québec chez les Ursulines pendant quelques années. C'est par des études personnelles qu'elle avait complété son instruction remarquable.

Son premier roman avait été "Angéline de Montbrun". Ce livre avait eu un grand succès. Il exprimait l'amour indéfectible de l'auteur pour son pays et ses origines françaises.

Laure Conan fut vite reconnue comme l'écrivain canadien-français féminin le plus remarquable de son époque. Après avoir relu ses livres, je me demande si, à l'heure actuelle, une femme l'a surpassée au Canada français.

Elle vivait de religion et de patriotisme et il n'est pas surprenant que nous sentions de la gêne et de l'admiration à son contact. Elle-même était timide.

Jamais elle n'accepta d'assister à une représentation officielle.

Grâce à son frère Charles qui était brillant avocat et député libéral à Ot-

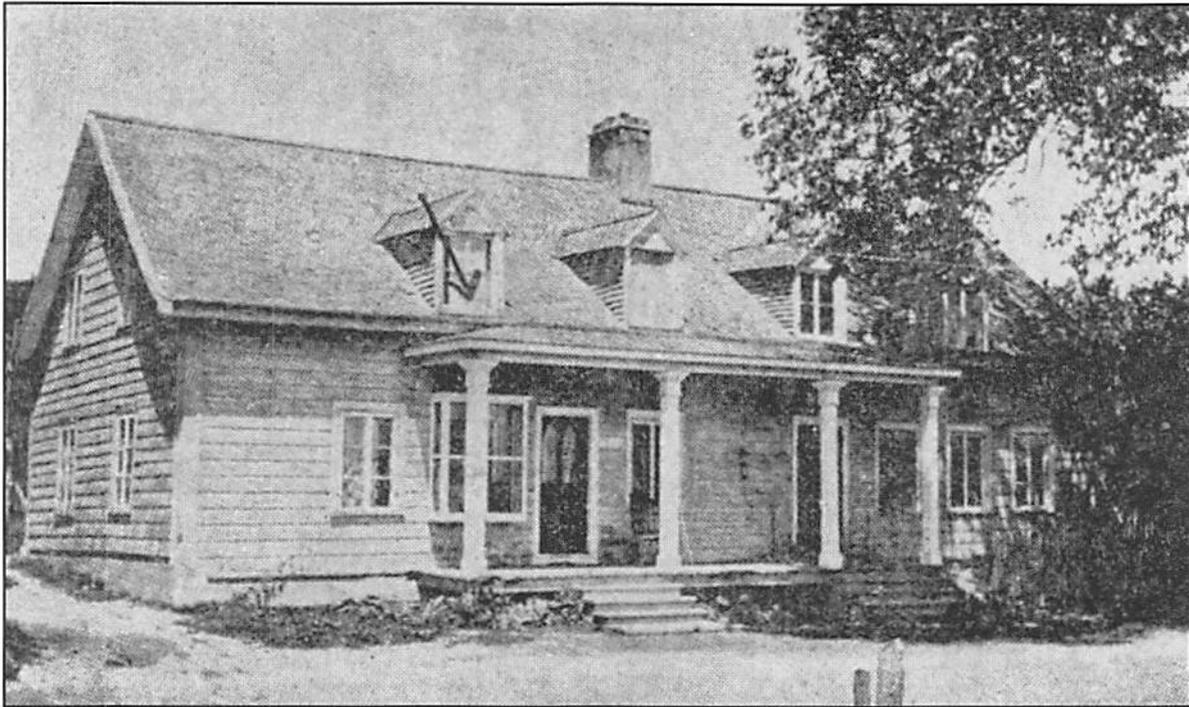


Laure Conan

j'aimais à cause de la bravoure et de l'esprit de sacrifice qu'il inspirait. Cet ouvrage avait été couronné par l'Académie française.

Laure Conan était le grand

Collection: Musée de Charlevoix



Collection: S.H.C.

La maison où résidait Laure Conan à La Malbaie.

tawa, elle rencontra assez souvent à La Malbaie Sir Wilfrid Laurier et Henri Bourassa. On peut imaginer la hauteur de vue des conversations que ces illustres personnages avaient entre eux.

À l'automne de 1923, elle se retira à Sillery, à Notre-Dame-des-Bois, chez les Soeurs de Jésus-Marie. C'est au printemps de l'année suivante qu'elle tomba malade. Elle prit le lit mais il lui fallait terminer son dernier livre "La sève immortelle". Le 20 mars 1924, dans son lit de malade, elle mit le point final à sa dernière oeuvre littéraire.

Vers le même temps, je fus appelé par Laure Conan à lui donner mes soins professionnels. Je la trouvai faible et amaigrie, l'abdomen était volumineux, rempli par une masse considérable. La malade me raconta que son ventre avait grossi depuis quelques mois et qu'elle était obligée de garder le lit à cause de faiblesse et de malaises abdominaux.

Je lui proposai une consultation avec le docteur Arthur Simard, éminent chirurgien de l'Hôtel Dieu de Québec. Elle accepta facilement cette idée. Le lendemain, nous nous rendîmes au chevet de la malade et

le docteur Simard, après examen médical, dit à Laure Conan que seule une opération pourrait rendre service en pareil cas. Elle accepta courageusement ce verdict. Le 26 mai, elle fut transportée par ambulance à l'hôpital.

L'opération fut pratiquée quelques jours plus tard pour une tumeur cancéreuse à l'ovaire. Le 6 juin, la malade décédait de défaillance cardiaque.

Le service funèbre eut lieu à l'église de La Malbaie que Laure Conan avait si souvent fréquentée et tant aimée. Laure Conan repose dans le cimetière paroissial, situé au Cap Fortin... Elle vit encore dans la mémoire des gens qui l'ont connue. Un musée rappelle son souvenir à Pointe-au-Pic**. Ses livres continuent d'enchanter les lecteurs et sa gloire rejaillit sur la littérature du Canada français qu'elle a si bien chanté et qu'elle a aimé d'un amour ardent et profond.

Chronologie:

La famille Angers représente un nom célèbre dans Charlevoix. Elle descend d'un gentilhomme d'Angers, Simon Lefebvre, anobli par Louis XIV, et

établi à Québec en 1667.

Élie Angers, qui était la sixième génération, était forgeron et Madame Angers tenait un magasin général dont les revenus allaient servir à donner à ses enfants une éducation supérieure. Trois de leurs enfants se sont mariés. Félicité (Laure Conan) passera la plus grande partie de sa vie dans la maison de La Malbaie avec son frère, le notaire et sa soeur Mary.

Félicité Angers est née le 9 janvier 1845 et est décédée le 6 juin 1924.

En 1945 on organisa la Fête du centenaire de sa naissance.

*Le docteur Roland Desmeules a publié ce texte dans la revue "L'Information médicale et paramédicale" du 18 octobre 1977. Nous le reproduisons en version intégrale.

**Le Musée en hommage à Laure Conan situé à Pointe-au-Pic et qui était la propriété de Monsieur Roland Gagné n'existe plus aujourd'hui.

Félicité et Pierre-Alexis

Par Serge Gauthier*

Nous sommes en 1862.

La Malbaie n'est encore qu'une toute petite localité.

Elle a 17 ans, lui 35. Ils s'aiment.

Elle c'est Félicité Angers(1845-1924). Ce n'est pas encore l'écrivaine Laure Conan. La si triste Laure Conan. C'est une jeune fille heureuse de vivre.

Lui c'est Pierre-Alexis Tremblay (1827-1879). C'est un homme politique en vue. Il est élu à plusieurs reprises député libéral de Charlevoix.

Leur bonheur semble sans nuage. Malgré la différence d'âge, les parents de Félicité paraissent fiers d'accorder leur fille en mariage à un si respectable prétendant.

Pourtant, l'in vraisemblable se produit. Devant l'éventualité du mariage, Pierre-Alexis hésite. Il évoque un empêchement. Peut-être un voeu de

chasteté auquel il est lié...

Félicité est bouleversée. Pierre-Alexis ne peut-il pas demander à l'Eglise catholique de le relever de ce voeu? Il semble que cela soit difficile... Le mariage est compromis.

Pierre-Alexis se marie néanmoins en 1870 avec Mary Ellen Connoly. Il le fait à la demande de son Evêque qui ne trouve pas convenable qu'un homme public comme Pierre-Alexis demeure célibataire. Il s'agit toutefois d'un mariage en blanc (donc qui ne sera jamais "consommé").

Félicité Angers a-t-elle refusé l'idée d'un mariage en blanc? Nous ne le savons pas. Cependant, elle sort meurtrie de l'aventure. Il n'y aura pas d'autre homme dans sa vie.

Elle se lance alors dans l'écriture et publie de nombreux ouvrages littéraires dont le célèbre roman Angéline de



Félicité Angers
(Laure Conan)



Pierre-Alexis
Tremblay

Collection: Musée de Charlevoix

Montbrun racontant l'histoire d'une jeune fille disgraciée sur le plan physique et qui est rejetée par son amoureux...

Cette étrange histoire étonne toujours. Peut-être convient-il de terminer ce texte par un court extrait de la chanson "Mademoiselle Emilie" de Gilles Vigneault qui semble approprié à la circonstance:

"Fut-il amoureux
Fut-elle fidèle
On ne sait rien d'eux
On ne sait rien d'elle"

*Président de la Société d'histoire de Charlevoix

L'HISTOIRE comme un ROMAN • Les ROMANS de l'HISTOIRE



Louise Simard

Laure Conan

La romancière aux rubans

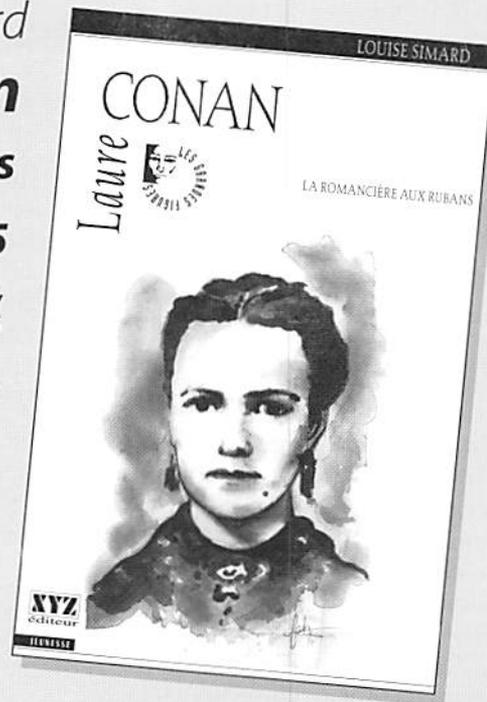
Prix Alfred-Desrochers 1995

Montréal, XYZ éditeur, 1995,
coll. «Les Grandes Figures», 222 p., 15,95 \$

Anéantie après une grande histoire d'amour qui s'était terminée abruptement, Laure Conan écrit **Angéline de Montbrun**, l'histoire romancée de son échec amoureux.

Les historiens de la littérature prétendent à juste titre que c'est le plus beau roman québécois du XIX^e siècle.

Laure Conan. La romancière aux rubans, la biographie touchante et pleine de pudeur d'une femme secrète et timide, qui correspondait par ailleurs avec la reine Élisabeth de Roumanie.



XYZ
éditeur

1781, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2L 3Z1 Tél.: 514.525.21.70 • Téléc.: 514.525.75.37

Navigation d'hiver sur le fleuve Saint-Laurent

Par Raymond Laberge*

Pour écrire l'histoire et relater des faits intéressants, est-il nécessaire de remonter très loin? Certes non, surtout aujourd'hui alors que tout autour de nous évolue si rapidement, il est maintenant bien acquis que Québec est un port de navigation d'hiver, et y voir arriver un navire au milieu des glaces n'étonne plus personne. Mais hier, aussi près que dans les années '40, bien peu de gens soupçonnaient l'existence d'une ligne régulière, mais hasardeuse vers la Côte-Nord, avec comme base de départ, la Pointe-au-Pic, là où le rail atteint le navire amarré le long des docks de la Clarke Steamship Lines, tête de ligne de la Côte-Nord.

Le fleuve Saint-Laurent serait-il désert tout au long de notre interminable hiver? Beaucoup de gens le croyaient encore il n'y a pas si longtemps; toutes les bouées ne sont-elles pas rentrées au quai de la Reine, en bas de la Terrasse Dufferin à Québec et les bateaux-phares ne dorment-ils pas au bassin-Louise? Oui, certes, mais pourtant une ligne régulière reste tout au long des escales de la Côte-Nord; ligne incertaine et hasardeuse dont l'unique navire, le NORTH Gaspé fait courageusement la rude tâche.

C'est donc à la Pointe-au-Pic que vous alliez trouver à l'époque son port d'attache, là où la voie ferrée lui apporte son chargement sur le quai même. L'élégant citadin, hôte somptueux du Manoir Richelieu, habitué à venir saluer au passage les bateaux de plaisance de la C.S.L. trouverait étrange l'aspect du quai en janvier. Des Docks démontables le couvrent d'un bout à l'autre; tout le long, des wagons attendent d'être déchargés; tout en sort: des carcasses de porc aussi bien que des sommiers métalliques, des appareils de sondage, des tuyaux de tous calibres

et les fameux "drums" sans lesquels un port de la Côte ne serait pas un port et, pitoyables, les sacs de "malle" qui arriveront quand? Mais ils finiront par arriver, et leur contenu n'en sera que plus cher...

Lentement, une locomotive venue de La Malbaie refoule un wagon-réservoir; le navire fait son plein pendant qu'inlassablement tournent les guindeaux et pivotent les mâts de charge; les cales débordent jusque dans les coursives enneigées mais l'intérieur des ponts n'en est que plus accueillant dans la tiède chaleur du bateau qui monte de partout. Et l'on s'en va, seul dans le fleuve immense; les lueurs d'un soleil bas que mangent les nuages, traînent sur les eaux grises et froides et, là-bas, les caps de Saint-Siméon ont un étrange aspect, vert sombre, marbrés de neige. Au Cap-Saumon, on a peine à distinguer le phare dont les toits rouges sont devenus tout blancs. Quelques glaces empâtées de neige dérivent dans les "pieds de courant".

Et le navire va son chemin. À Saint-Siméon, ses trois coups de sirène n'éveillent aucun écho; personne sur le quai sauf quelques manoeuvres et un chien; un vent aigre souffle par le travers et les matelots ont relevé le capuchon bordé de fourrure de leur "parka". Des autos-neige surgissent, venues du village, les fameux "snow-go", providence de la côte. À leur aise sur toutes les routes et dans les pires chemins, elles s'agrippent aux rudes côtes de Charlevoix.

Avez-vous jamais fait les Sept-Côtes, qui grimpent de Port-au-Saumon à Saint-Fidèle, cramponné à votre siège, sous lequel font rage les chenilles plaquées au sol? Alors vous saurez ce que c'est que de voyager en "snow-go" et serez prêt pour les

longues étapes de la Côte. Et de nouveau nous naviguons sur le fleuve désert, hormis cet occasionnel brise-glace du gouvernement fédéral, le N.B. Maclean ou le Norman Rodgers, pour qui ce n'est qu'un jeu de rompre la masse enchevêtrée des glaces du fleuve, pris en un solide embâcle où les traversiers de la Côte-Nord peuvent à nouveau se frayer un chemin. Et lentement, le jusant pousse les glaces vers les chenaux des îles où elles deviennent le jouet des courants et des vents.

Cap-au-chien et son phare la "Tête du chien" comme on dit là-bas-annonce le voisinage des dangereuses battures aux Alouettes et, là-bas, bien loin encore, le bateau-phare n'est plus là pour marquer l'entrée du Saguenay; seule une bouée d'hiver, une de ces bouées en forme de fuseau, longue et instable, qui se couche devant le moindre glaçon, s'efface sous lui et se redresse ensuite, simple point dans le fleuve immense. L'unique ressource du capitaine est de bien connaître la côte. Dans la timonerie, l'officier de quart, l'oeil aux jumelles, inspecte l'horizon; de temps en temps, il lance un ordre que répète le timonier impassible: "Starboard, thirteen" - "Starboard, thirteen, sir". En effet, il vaut mieux appuyer sur le tribord, vers le large, car les battures sont là. Ne voit-on pas, là-bas, la bande enneigée des falaises qui vont de Rivière-aux-cannards à Baie-Sainte-Catherine, pour finir à la Pointe-des-alouettes? Ensuite, c'est l'entrée du Saguenay et Tadoussac, la prochaine escale, avec sa rade toujours libre de glace. Si le bateau-phare était là! "Steady"- "Steady, sir". L'officier inspecte, vers l'arrière, alignant sans doute sa position sur le Cap-au-Chien, et de nouveau, il interroge l'avant.

Soudain, une ligne plus sombre sur

l'eau, les eaux du Saguenay qui s'étalent en plein fleuve. C'est l'instant critique: la bouée noire doit être là, en avant, le "piquet", comme l'appellent les capitaines de goélettes qui la trouvent un beau jour, au retour d'une navigation hasardeuse de fin d'automne. A tribord, l'île Blanche est déjà passée par le travers, les falaises étagées du Moulin Baude se détachent de la Pointe-aux-Alouettes, l'entrée est là; dans un coin de la timonerie, un appareil fait rage, hachurant une bande de papier où se dessine le relief du fond: c'est le sondeur automatique par ultra son anxieux, l'officier interroge l'appareil; 15 pieds de tirant d'eau et à babord, une avancée du banc des Alouettes dangereusement teintée en bleu sur la carte marine -moins de trois brasses de profondeur- et en avant le Banc Travers, qui porte des fonds de deux brasses...! Et, là-bas, les phares d'alignement à l'entrée du Saguenay, à peine visibles, leur toit rouge couvert de neige.

De toute part, le paysage semble s'ouvrir sur l'immense panorama où est niché Tadoussac qui prend forme de plus en plus et le Saguenay apparaît, étalant la nappe luisante de ses eaux, entre les caps en parure d'hiver. Et la voici, la bouée tant désirée, toute noire penchée sur le courant de jusant. "Doucement" - "Doucement, monsieur" et impassible, le timonier ramène sa roue à zéro. La rade est là, il n'y a plus qu'à aller droit, salué par le vol de milliers de cacouis qui, par les pires hivers, viennent hiverner à l'entrée du Saguenay. Le terrible noroît a beau

souffler, les eaux du Saguenay ont beau fumer sous des froids de -20 F, ils restent là, se jouant dans les eaux glacés, pêchant dans les remous, tout noirs avec un peu de ventre blanc.

Et nous voici filant droit entre les battures à l'entrée du grand fjord. À notre droite, une autre bouée, rouge, marque le Banc-aux-Vaches. Cela suffit par temps clair avec l'alignement des deux phares pour entrer à Tadoussac. Nous sommes vraiment là dans un port d'hiver; tout y concourt



La goélette Jean Eudes au quai de Pointe-au-Pic.

pour le rendre constamment libre de glace; les courants d'abord qui sortent du Saguenay à une vitesse de plus de six noeuds, marée basse et persistent encore longtemps à marée haute; ajoutez à cela le noroît, vent dominant pendant l'hiver et les fins d'automne; rien ne résiste à son élan. Songez que le Saguenay est une profonde cassure au niveau de la mer au travers d'un plateau de haute altitude, véritable barrière qui arrête les vents au nord. Dans le fjord, au contraire, rien ne les arrête et rien n'égale la force terrible avec laquelle ils débouchent à Tadoussac. Comment une glace, si épaisse soit-elle, résisterait-elle? Vite, elle échoue et augmente les remparts de glace sur les battures, laissant libres tous les alentours du quai de la Pointe-à-

l'Islet. Seuls les nordets qui soufflent par le travers peuvent ramener ces glaces et soulever des vagues dangereuses jusque dans le Saguenay, mais ce sont là surtout vents de printemps.

Tadoussac est le terminus de notre courte ligne maritime. C'est bien une escale d'hiver, à portée des grands chemins qui mènent droit au golfe, une porte ouverte en tous temps sur notre grand fleuve, à l'entrée de cette Côte-Nord qui, de plus en plus, par

la suite, est devenue un symbole de richesse et d'avenir. Pendant ce temps, un autre port d'hiver, Québec, a l'air de s'être endormi, avec toutes les demi-heures, le rauque appel des traversiers trapus aux coques frangées de glace. Les durs noroîts y ont soufflé également pendant des jours et, lentement, à partir du mois

de novembre, au long des battures, d'abord, dans les anses, ensuite, sur les bas-fonds, puis ensuite en plein chenal, la glace s'est formée, luisante patinoire que ne tarderont pas à recouvrir les bordées de tempêtes de nordet, et tout le long des chenaux d'en-haut du fleuve, les feux des alignements s'éteindront et ce sera la solitude pour le grand fleuve avec ça et là les balises d'un pont de glace où les cabanes de pêcheurs de petite morue. Puis, vers en-bas, la marée disloquera l'embâcle dont les morceaux croûtés de neige iront s'entasser sur les rives ou, peu à peu entraînés par le jusant, défilent en vue des remparts de la vieille cité de Champlain.

*Raymond Laberge est membre de la Société Historique de la Côte-de-Beaupré.

Souvenirs du quai de Pointe-au-Pic

Le débarcadère du quai de Pointe-au-Pic.



Collection: S.H.C.

Un paquebot au large.

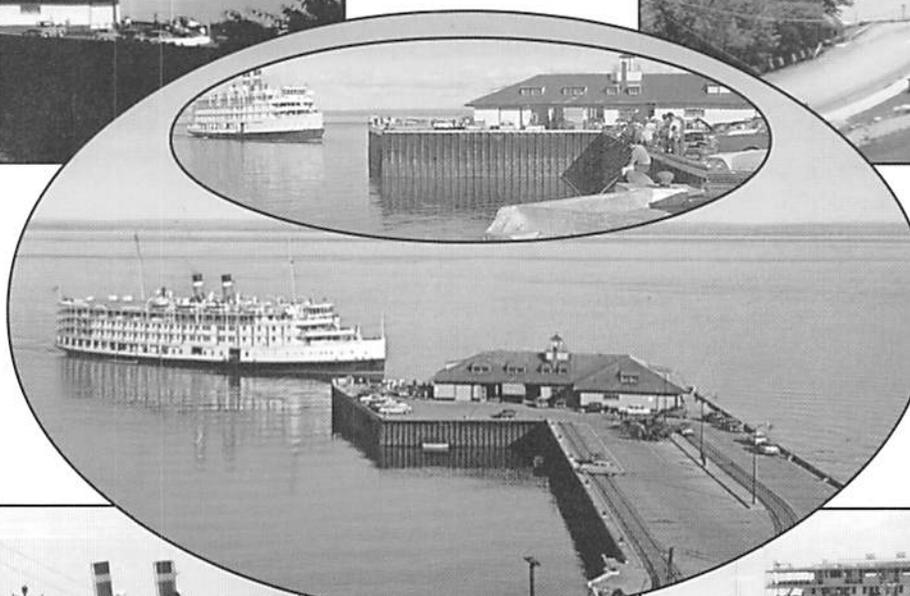


Collection: S.H.C.

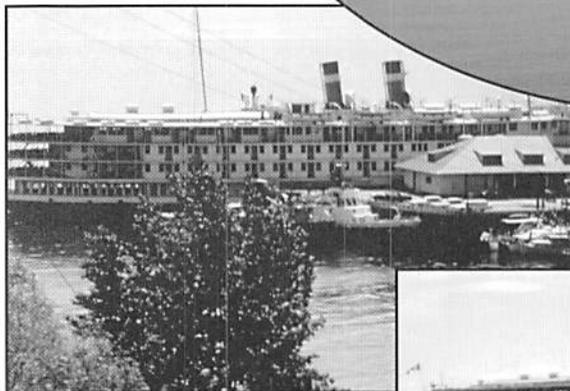
La côte du quai de Pointe-au-Pic.



Collection: S.H.C.



Le quai de Pointe-au-Pic au temps des bateaux blancs.
Collection: S.H.C.



Collection: S.H.C.

Un bateau blanc amarré au quai.



Collection: S.H.C.

La course Triangle se déroulait chaque année à partir du quai de Pointe-au-Pic.



Collection: S.H.C.



LES PÉTROLES IRVING INC.
desservent partout dans Charlevoix.

Gérald Cayer

Directeur Succursale

53, route du Quai, Cap-à-l'Aigle (Québec) G0T 1B0

Tél.: (418) 665-3941 - Télécopieur: (418) 665-4620

Sans frais: 1-800-663-0965

Nos distributeurs

**Germain Gagné
Patrice Desgagnés
Réjean Belley
Florent Tremblay**

**RESTAURANT - DÉPANNEUR
DE LA BAIE**

Jacynthe Simard & Joseph Vandal



**1066, Boul. Mgr-de-Laval, Baie-Saint-Paul
Tél.: (418) 435-5161 - Fax: (418) 435-3468**



*Auberge
La Romance*



Construite selon les plans de l'architecte Charles Warren au début de ce siècle, la Maison La Romance est une grande villa qui s'harmonise à merveille avec son emplacement qui surplombe le fleuve. Vos hôtes, André et Lisette Pilote vous accueillent dans une atmosphère d'antan chargée de romantisme et de paix

129, des Falaises, C.P. 275, Pointe-au-Pic, 2e GDT 1M0 Tél.: (418) 665-4865.

IGA

PENSE À TOI 

*Nous sommes fiers d'appuyer
le patrimoine de Charlevoix.*

BAIE SAINT-PAUL et CLERMONT

Chronique du livre

Par Serge Gauthier

Plusieurs lecteurs connaissent le roman Jeanne la Charlevoisienne paru sous les auspices de la Société d'histoire de Charlevoix en 1995. Cette oeuvre généreuse, fort touchante, témoignait de la vie d'une ancienne de notre région. Le succès de ce roman fut grand. Il faut en féliciter l'auteure Réjane Michaud-Huot.

Voici maintenant que Réjane Michaud-Huot fait paraître un nouveau roman nommé Trait-Carré. Il s'agit cette fois d'un récit de fiction qui se déroule à Charlesbourg dans le secteur historique du "Trait-Carré". Il s'agit d'une saga familiale pleine de rebondissements dont le déroulement nous tient constamment en haleine. C'est une autre réussite au crédit de Madame Michaud-Huot.

Ce livre paraît aux Éditions Parenthèses qui viennent d'être fondées par Réjane Michaud-Huot et son époux Jean-Luc Huot. Ce dernier a aussi publié récemment le roman Des visages et des mains à cette même maison d'édition. Ce livre est fortement inspiré par l'histoire de la région de la Montérégie. C'est un ouvrage impressionnant de plus de 400 pages rédigé avec habileté et sérieux. Un livre qui saura plaire aux amateurs d'histoire régionale.

Ces auteurs méritent notre admiration dans leur désir

d'écrire et de diffuser leurs livres. Nous savons qu'ils sauront trouver de nombreux lecteurs et notamment dans Charlevoix où ils font un bel effort pour diffuser leurs écrits.

Réjane Michaud-Huot.

Jeanne la Charlevoisienne. Baie-Saint-Paul, Société d'histoire de Charlevoix, 1995. 269 pages (\$25 l'exemplaire)

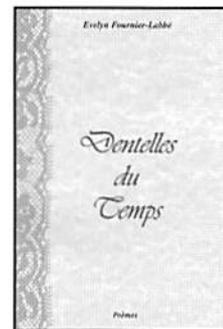
Réjane Michaud-Huot.

Trait-Carré(Tourbillon au pied de la Laurentie). Brossard, Éditions Parenthèses, 1997. 317 pages. (\$21.95 l'exemplaire)

Jean-Luc Huot.

Des visages et des mains. Brossard, Éditions Parenthèses, 1997. 428 pages. (\$24.95 l'exemplaire)

Ces livres sont disponibles par la poste à: Société d'histoire de Charlevoix, 124 Saint-Jean-Baptiste, C.P. 1438, Baie-Saint-Paul, G0A 1B0. (Frais de poste non-compris)



À aussi paru récemment un charmant recueil de poèmes:

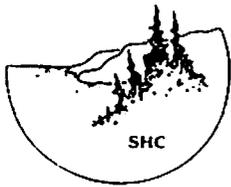
Evelyn Fournier-Labbé
Dentelles du temps.
Charlesbourg,
Chez l'auteur, 1997.



**Caisse populaire
Desjardins de
Cap-à-l'Aigle**

Richard Lavoie
directeur général

Siège social
760, rue Saint-Raphaël,
Cap-à-l'Aigle, (Québec)
G0T 1B0
(418) 665-4495



La Société d'histoire de Charlevoix

Le logo évoque les trois pays de Charlevoix, tels que perçus par Mgr Félix-Antoine Savard: la mer, la terre et la forêt.

Membre bienfaiteur à vie (\$500 et plus)

Auberge La Maison Otis
Auberge La Pinsonnière
Blanche Bolduc
Jean-Pierre Bouchard
Andrée S. Bourassa
M. et Mme Francis H. Cabot
Corporation municipale La Baleine
Corporation municipale de l'île aux Coudres
Bruno Côté
Yolande et Pierre Dembowski

Yvon Desgagnés
Donohue Inc.
Famille Joseph A. Simard (SIMCOR inc.)
Fondation René-Richard
Henri Jean et Fils
Les Impressions Charlevoix Offset Inc.
Imprimerie de Charlevoix Inc.
Chislaine et Claude Le Sauteur
MRC de Charlevoix
Les Petites Franciscaines de Marie

Municipalité de Saint-Siméon (village)
Municipalité de Notre-Dame-des-Monts
Municipalité de Saint-Hilarion
André P. Plamondon
Danielle et Pierre A. Nadeau
Charles-Eugène Rochette
Cyril Simard
Rita Smookler-Simard
Louis Tremblay
Ville de Clermont
J.C. Roger Warren

Membre bienfaiteurs (\$100 à \$499)

Auberge La Courtepointe
Rosaire Bertrand
Léonce Brassard
Caisse Populaire de La Malbaie
Paul-André Carpentier
Casino de Charlevoix
Denis R. Cloutier

Hélène Dufour
Julien Dufour
Marcel Dufour
Simone Ethier-Clarke
Cécilien Girard
Charles Lapointe

MRC de Charlevoix-Est
André Morin
André Pagé
Lise Robitaille
Réjeanne Sheehy
Claude St-Charles
François Tremblay et Nicole Imbeau

Membre de Soutien (\$40 à \$99)

Louis Asselin
Auberge Larochelle
Guy Audet
Edouard Beaulieu (Madame)
Bibliothèque publique de La Malbaie
Louis Bhérier
Wilbrod Bhérier
J. Bruno Blackburn
Suzanne Boily
Ulysse Brassard
Charlotte Brisson
Gérald Cayer
Jean-Louis Cayer
Jean-Charles Claveau
Augustin Côté
Mario Côté
Hénédine Couturier
Martial Dassylva
Germain Desmeules
Gérard Doyon
Carole Dufour
Geneviève Dufour
Les Extincteurs Charlevoix Inc.
Louis Fabien

Luc Filion
Bertrand Fournier
Geneviève Gagné
Réal Gaudreault
Léonard et Aurore Gauthier
Serge Gauthier
Yvon Gauthier
Jasmine Gilbert
Magella Girard
Guy Godin
Françoise Gouin
Clément Gravel
Anne-Marie Groulx
Gaudias Harvey
Robert Harvey
Marie-Paule Houle
Micheline Hudon
Raymond Labbé
Christine Lafleur
Réal Lapointe
Rita et Vincent Laurin
Rita Lavoie-Larouche
Marielle Leblond-Bernier
Le Petit Manoir du Casino

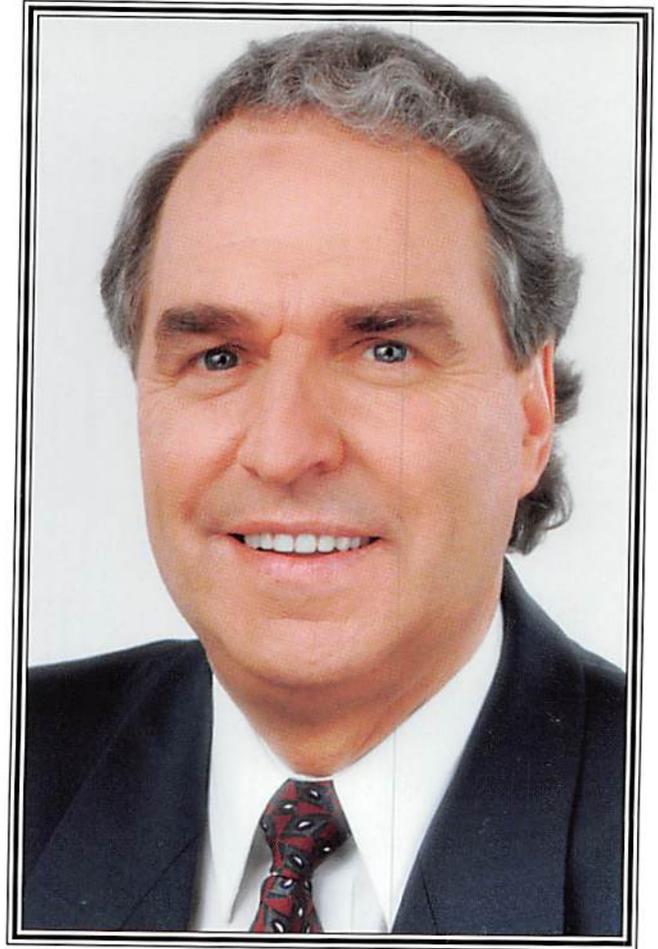
Claire Légaré
Jean Maltais
Pierre G. Martel
René Martin
André Michaud
Réjane Michaud-Huot
Sylvie Morency
Municipalité de Rivière-Malbaie
Michel Néron
Georges Otis
Laurent Ouellet
Jean-Denis et Marthe Paquet
Hélène et Jean Pelletier
Pierre Pépin
Lise Pilote
Gilles Poulin
Yvon Racine
Claude Révolte
Martin Rochette
Guy Saucier
Jean A. Savard
Sylvianne Savard-Boulangier
Lise Saint-Vincent-Blais
Lise et Pierre Sévigny

Nonie-Mary Shanly
Jean-Denis et Betty Simard
Jean-Joseph Simard
Marcelle et G.Émile Simard
Gabrielle Simard-Dumont
Yolande Simard-Perreault
Denise Terrault-Duguay
Manon Thibeault
Denis Tourangeau
Yves et Lédine Tourville
Francis A. Tremblay
Diane Tremblay
Georges-Étienne Tremblay
Guy Tremblay
Lina Tremblay
Louisa B. Tremblay
Rita Tremblay
Thomas-Louis Tremblay
Julie-Tremblay-Bélanger
André Trotier
Gilles Turcotte
Bernadette Veilleux
Ville La Malbaie-Pointe-au-Pic
Denis Zacardelli

Comme député de Charlevoix, je suis heureux de m'associer à ce numéro spécial sur l'histoire de La Malbaie - Pointe-au-Pic.

Naviguer dans le passé, c'est mettre le cap sur les origines d'un coin de pays pour y découvrir tout l'acharnement des bâtisseurs. Agriculteurs, commerçants, forestiers, journaliers, navigateurs ou professionnels, les habitants de La Malbaie ont réussi à conquérir les bandes de terres accessibles et ont bâti au coeur de Charlevoix, une ville accueillante.

La Malbaie - Pointe-au-Pic, cité-centre, commerçante ou touristique, vieille tradition de plus de 200 ans d'accueil et de services publics. Cité, ville en mutation permanente depuis plus de 25 ans et qui s'apprête à prendre une allure enfin plus définitive dès qu'on aura mis un terme aux travaux à son pont, à ses aqueducs et à son quai. Il faudra songer désormais à l'embellir et à la protéger contre le vent qui vire de la modernité et de la mode passagère.



Paysage aux basses terres enclavées à l'embouchure de la «saumoneuse» Rivière-Malbaie. Basse cité, accotée au grand fleuve qui commence à se prendre pour la mer, avec ses humbles ou riches faubourgs de la Comporté, de la Rivière-Mailloux d'en bas ou d'en haut; son boulevard des Falaises, sa côte en si Bellevue. D'ingénieux bâtisseurs y ont niché de petites ou grandes demeures qui arrachaient à la nature les bandes de terres accessibles.

De Terre-Bonne à Sainte-Madeleine, du Nord-Est aux Calumets, La Malbaie - Pointe-au-Pic ville fusion, ville d'accueil et de beauté. Ville à la lumière matinale incomparable. Ville carrefour où la Côte nord amorce son périple. Ville verte avec ses deux grands golfs en plein coeur. Ville aux bras ouverts sur le prochain millénaire, Charlevoix a encore besoin de ton dynamisme rassembleur et te veut ambassadrice de ses espoirs.

Longue vie à La Malbaie - Pointe-au-Pic!



Rosaire Bertrand

Député de Charlevoix

Commission Affaires Sociales



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC



Le Casino de Charlevoix

au



de l'industrie de la région



Casino de Charlevoix

Blackjack • Roulette • Mini-Baccara • Machines à sous
Poker Grand Prix • Poker des Caraïbes

183, avenue Richelieu
La Malbaie-Pointe-au-Pic GOT 1M0
(418) 665-5300

